



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3823 du Mardi 18 Septembre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse  
**Saint-Jules de Makabandilou**  
 (Archidiocèse de Brazzaville)



Les chrétiens à la sortie de la messe (P.9)

EN VENTE  
 A LA SEMAINE AFRICAINE



«Prions en Eglise»,  
 Edition Africaine  
 Prix: 1500 F. CFA  
 Pour tout contact, téléphoner  
 au numéro: 06 600 51 44.

*Editorial*

Les pluies!

Publication du rapport de l'OCDH sur le drame de CHACONA



Trésor Nzila (P.3)

L'ONG réclame  
 une commission  
 d'enquête  
 véritablement  
 indépendante

Conseil municipal de Dolisie

Les conseillers  
 très remontés  
 contre leur maire  
 absent

(P.4)

Economie

Valoriser le gaz  
 naturel du Congo  
 en produisant  
 des engrais

(P.6)

Corruption

Les jeunes de l'opposition exigent  
 la restitution des fonds volés à l'Etat

La jeunesse des partis politiques membres de l'opposition congolaise a tenu, samedi 15 septembre 2018 au Palais des congrès à Brazzaville, une assemblée nationale sur le thème: «Jeunesse congolaise, tous debout pour lutter contre les antivaleurs». Une déclaration finale a été rendue publique dans laquelle elle exige du Gouvernement,

la prise de mesures concrètes pour lutter contre la corruption, le détournement des deniers publics et autres mœurs ayant détruit le tissu économique et social du Congo. Elle s'indigne du silence de la justice face à ces fléaux, «cancérigènes» qui ont détruit la morale, l'administration et la gouvernance publiques.

(Lire l'article en page 3)



Les leaders des mouvements de jeunesse des partis de l'opposition politique congolaise



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ENQUETE CAP SUR LE PALUDISME AU CONGO**

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, une subvention pour l'appui à la mise en œuvre d'une campagne de distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) en 2019 et, en partenariat avec Catholic Relief Services en sigle CRS, a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour effectuer le paiement au titre d'un contrat de sélection d'un cabinet d'études pour la réalisation d'une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) couplée à la collectes des données épidémiologiques de base sur le paludisme. Dans le cadre de cette enquête, la population cible sont la population et les personnels de santé évoluant dans les formations sanitaires des départements ciblés.

**Objectif Général:** Evaluer les connaissances, attitudes et pratiques de la population congolaise vis-à-vis du paludisme.

**Objectifs spécifiques** De façon spécifique, il s'agira de:

- Apprécier la connaissance de la transmission, des signes du paludisme, de la reproduction des moustiques et des programmes de lutte contre le paludisme;
- Evaluer l'attitude envers l'utilisation des services sanitaires pour le traitement du paludisme;
- Evaluer les pratiques, maintien de l'environnement propre et utilisation de mesures de protection individuelle;
- Fournir les données de base pour l'élaboration des stratégies de communication et l'éducation pour le changement de comportement vis-à-vis du paludisme;
- Fournir les données de base qui serviront aux

évaluations futures pour mesurer l'efficacité des activités d'éducation pour le changement de comportements vis-à-vis du paludisme.

**Profil du cabinet**

Le profil du cabinet d'étude est décrit dans les termes de références à retirer au Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

**Durée de l'enquête**

La durée de l'enquête est estimée à deux (2) mois au maximum.

**Composition du dossier de soumission**

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants:

Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée et adressée au Coordonnateur du PNL; Proposition technique détaillée; Proposition financière; Les références du cabinet (brochures, organisation, expérience, domaine d'activités etc...); Reference des missions similaires (année de réalisation, coûts, clients...).

**Date et lieu de dépôt de candidature**

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence auprès du PNL sis dans l'enceinte de la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, à côté de l'ex télévision nationale, quartier Moukoundzi Ngouaka. Email: jmyoundouka@gmail.com Les Candidats devront prendre connaissance des documents d'appel d'offre au PNL, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 7h30 minutes à 14h30 minutes au plus tard le lundi 24 septembre 2018.

Dr Jean Mermoz YOUNDOUKA

**Office notarial YABBAT-LIBENGUE**

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles De Gaulle, premier étage, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,  
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.  
B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo.

**SOCIETE GLORY Corporation**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de F. CFA 1.000.000  
Siège social: Quartier Siafoumou, vers le relais  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

**ANNONCE LEGALE**

Suivant procès-verbal de décisions extraordinaire, établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, en date du 26 Juillet 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 04 Septembre 2018 sous le folio 162/15 N°6657, dans lequel l'associé unique de la société mentionnée ci-dessus, a décidé ce qui suit:  
Changement de la dénomination sociale: la société prend la dénomination de GLORY Corporation.

**Extension de l'activité:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Travaux divers (jardinage, peinture, maintenance, entretien bâtiment et génie civil);
- Mise à disposition du personnel, gardiennage, homme et dame de surface et de ménage;
- Prestation de services on/off shore, location d'engin et machine divers;
- Import-export (véhicule, pièces déta-

chées, automobile, quincaillerie);  
- Menuiserie, vente planche, vente pièce Auto-détaché (occasion et nouveau);  
-Location matériel de construction, Prestation de services, etc.

**Ouverture d'un établissement secondaire:** sis au quartier Fond Tié-Tié, derrière l'école primaire NDAKA SOUSSOU, Pointe-Noire, République du Congo;

**Dépôt légal:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/14 B 188 - 18 DA 2589.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Septembre 2018.

Pour avis,  
Maître G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE

**1<sup>ere</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

**Nos Partenaires**

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautéy (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33  
Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Armel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**  
**Brazzaville:**  
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**  
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79  
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net



**Formations en informatique à Brazzaville**

Booster votre carrière et enrichissez votre CV en participant aux formations Trainis

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

| Module   | Date de session      | Durée         | Horaires      | Tarif HT   |
|--|----------------------|---------------|---------------|------------|
| Excel 2016, Niveau Avancé  | 01 - 08 Octobre 2018 | 7 jours (21h) | 15h00 - 18h00 | 80 000 XAF |
| Bureautique Générale pour Secrétaires & Assistantes de Direction     | 08 - 15 Octobre 2018 | 7 jours (21h) |               | 75 000 XAF |
| Réaliser des présentations captivantes & professionnelles avec Prezi | 15 - 17 Octobre 2018 | 3 jours (09h) |               | 75 000 XAF |
| Mindmapping : conception de cartes mentales ou cartes des idées      | 22 - 24 Octobre 2018 | 3 jours (09h) |               | 75 000 XAF |

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98

Email: congo@trainis.com

09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo

www.trainis.com

## Publication du rapport de l'OCDH sur le drame de CHACONA L'ONG réclame une commission d'enquête véritablement indépendante

«Pas d'autopsie, enquête bâclée: le droit à un procès juste et équitable à rude épreuve». C'est le titre du rapport de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) sur la situation du drame de CHACONA (Chantier de construction navale). Un drame qui avait fait 13 morts, tous des jeunes âgés de 16 à 20 ans dans un poste de police de Mpila à Brazzaville, en juillet dernier. Ce rapport a été présenté le vendredi 13 septembre 2018 dans la capitale congolaise par Trésor Nzila, président de l'OCDH. C'était au cours d'une conférence de presse marquée par une forte participation des parents des victimes.

L'Observatoire congolais des droits de l'homme est une Organisation non gouvernementale pour la promotion et la défense des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit et des peuples. Cette ONG accompagne les parents des victimes pour faire la lumière sur les causes réelles de la mort de ces jeunes survenue dans la nuit du 23 au 24 juillet 2018 dans le poste de police de CHACONA, à Talangai, dans le 6e arrondissement de Brazzaville. L'OCDH réclame un procès juste et équitable sur ce qu'il qualifie de massacres de CHACONA. «Ces jeunes ont été interpellés par la police, sous prétexte qu'ils appartenaient à un groupe de bandits appelé "bébés noirs", a expliqué Trésor Nzila. Dans son rapport, l'OCDH dénonce que la police commette des exactions en tuant parfois des innocents: «C'est souvent des personnes qui se

trouvaient au mauvais endroit, au mauvais moment qui sont appréhendées et abattues froidement par la police de Brazzaville». L'OCDH interpelle le Président de la République, en sa qualité de premier magistrat et de garant des droits fondamentaux des citoyens congolais, en raison des différentes conventions sur les droits humains que la République Congo a toujours ratifiées et éventuellement son Premier ministre pour qu'ils instruisent le Tribunal de grande instance de Brazzaville. Il demande de reconsidérer le procès du 24 octobre prochain et, en même temps, de poursuivre des enquêtes afin de rendre une justice de qualité ainsi que la mise en place immédiate d'une commission d'enquête véritablement indépendante dans laquelle seront pleinement associés les parents des victimes et les différentes ONG des droits humains. Car, souligne l'OCDH, «les plus



amples informations et les amples analyses médicales, notamment l'autopsie, afin de permettre d'établir les causes réelles et exactes de ces décès tragiques font défaut.» Venus assister à la présentation de ce rapport, les parents ont, tour à tour, posé des questions concernant l'évolution de la situation. Jumaël Oba, frère de l'une des victimes encore très marqué par la disparition tragique de son frère, se dit favorable à l'idée de procéder à l'autopsie pour déterminer la cause réelle de la mort de son frère. «Si l'autopsie peut donner des informations sur les causes réelles de la mort de mon frère, je suis d'accord, même si cela va encore engendrer des fortes douleurs dans mon cœur», a-t-il déclaré. L'OCDH se dit prêt à démarrer même avec ses fonds propres

l'exhumation des corps, afin de procéder aux analyses médicales, si l'autorisation leur est accordée. De ce fait, il a engagé trois avocats pour assurer la défense des victimes. A noter que dans cette affaire, six policiers ont été interpellés pour non-assistance à personne en danger. Une fois de plus, l'Observatoire congolais des droits de l'homme dénonce le manque d'assistance sociale du Gouvernement aux familles des victimes. En dehors de la somme de 2 millions qui avait été décaissée par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation pour l'organisation des obsèques, plus rien n'est venu signifier la compassion de l'Etat et son souci de justice authentique.

Brunel NDONGO  
(stagiaire)

## Corruption

# Les jeunes de l'opposition exigent la restitution des fonds volés à l'Etat et aux générations futures

(Suite de la page 1)

Cette Assemblée générale se voulait une contribution de la jeunesse de l'opposition politique congolaise au débat en cours, c'est-à-dire la problématique de la bonne gouvernance. «Elle est aussi une réponse aux polémiques stériles entretenues ces derniers temps par quelques obscurantistes au sujet des opinions publiques du chef de l'opposition politique», ont-ils dit. «Notre pays est au pic de la crise...La majorité au pouvoir, par ses lancinantes justifications sur cette situation, ne trouve d'autres explications que la baisse du prix du baril de pétrole. En réalité, ce raccourci est un moyen d'exonérer les vrais responsables de la faillite de l'Etat», ont affirmé les jeunes de l'opposition.

Selon eux, la SNPC, régulièrement citée par les organes financiers indépendants comme le cœur du désastre financier du Congo, «est pour nous, l'incarnation de la mal-gouvernance dans notre pays. C'est pourquoi, tout comme le FMI, la jeunesse de l'opposition politique congolaise exige un audit sur la situation financière de la SNPC, lequel audit aurait dû précéder la restructuration de cette entreprise du portefeuille public». Répondant aux propos du coordinateur du mouvement «Le Congo que nous voulons» de Denis Christel Sassou-Nguesso, les jeunes des partis de l'opposition politique congolaise ont commencé par marquer leur étonnement sur un débat qui, selon eux, n'a pas de sens. «Il n'est nulle part interdit à quiconque de venir en aide à ses concitoyens, s'ils sont dans le

besoin. Cependant, lorsqu'on à la qualité de gestionnaire public, on est soumis à une obligation de transparence vis-à-vis du peuple. Un individu, aussi altruiste soit-il, ne saurait se substituer à l'Etat. Il est incompréhensible que dans un pays où les services habilités sont incapables d'offrir aux citoyens le juste minimum, on assiste paradoxalement à la montée en puissance des nouveaux riches, ceux-là même que certains fanatiques appellent pompeusement, ou plutôt faussement mécènes, parce qu'ils distribuent des cadeaux avec des fonds dont on ignore l'origine et organisent des caravanes çà et là dans le but de berner les blaireaux. Ces expéditions organisées avec des financements douteux et qui se substituent à l'Etat sont justement la preuve de l'échec des pouvoirs publics à garantir le

droit d'accès aux soins de santé à tous les citoyens. Tant pis si dans les hôpitaux les malades décèdent comme des mouches par manque de personnels qualifiés ou des médicaments de première nécessité. Il n'y a donc plus de doute, le Congo est dévalisé par tous ces gestionnaires qui aujourd'hui sont incapables de justifier l'origine de leurs colossales fortunes. Ils doivent, de ce fait, rendre des comptes au peuple congolais et lui restituer ce qu'ils lui ont volé», ont-ils insisté. Après avoir peint un tableau sombre de la situation économique du pays, ils ont exigé du Gouvernement, la prise des mesures sévères afin d'éradiquer la corruption. En outre, ils ont pris acte de l'annonce faite par les partis politiques

(Suite en page 4)

## Editorial

# Les pluies!

Qu'on y trouve ou non la confirmation du dérèglement du climat, l'arrivée des pluies à Brazzaville, en plein mois de septembre, n'aurait pas dû nous prendre de court. Dès juin, nous avons fait le constat des ravages laissés par la saison précédente, qui n'avait pas été des plus pluvieuses pourtant dans la capitale, mais qui avait montré la force de sa furie à chaque précipitation. Ne parlons pas de Ngamakosso, une plaie béante ouverte à la douleur des riverains. Ne parlons pas du Quartier L'ombre, à la Base. Pas davantage du Rond-point Mouhumi, à Mfilou: tous des vestiges d'un passé que les pluies actuelles vont retrouver. Il n'y a pas de raisons que ces routes coupées et traversées de crevasses géantes; que ces maisons enfouies sous des tonnes de boues qui les ont momifiées en des châteaux de Lilliput trouvent leur compte avec les trois premières pluies (suivant les quartiers) qui se sont abattues sur la capitale depuis vendredi. Ce que la saison sèche n'a pas arrangé en juin, ce n'est certainement pas la saison des pluies qui va l'arranger en un septembre impétueux et précoce.

Et puis, on le sait bien : il n'y a rien qui s'arrange de soi dans une ville, construction humaine. Il y faut la main de l'homme. Une main mûe par la volonté ferme de trouver des solutions aux problèmes que l'homme lui-même a créés. Car il n'y a aucune fatalité derrière l'ensablement de Simba Pelle. Pas de colère des dieux – et d'ailleurs lesquels? – derrière la monstruosité de gadoue que représente le carrefour Mouhumi où les conducteurs ne savent pas s'il faut l'aborder à gauche ou à droite, à l'indonésienne ... ou à la congolaise. C'est-à-dire un peu comme le demande l'inspiration du moment, à coups de klaxons et d'insultes bien relevées.

Des quartiers entiers de Brazzaville sont devenus inaccessibles en voiture par leurs habitants. Les rues y sont ravinées, et la parade apportée par les riverains invités à trouver des solutions sans compter sur l'aide de la mairie, se révèle plus paralysante encore. Bon nombre de rues sont en effet traversées des digues en béton qui ralentissent peut-être les eaux de ruissèlement. Mais aucune digue sérieuse n'est envisagée : celle qui prévoirait avant de vendre des terrains pentus et déboisés, et de bâtir y compris à l'intérieur du cimetière d'Itatolo.

Les pluies arrivent. Les populations de Talangai ont lancé samedi l'opération «Talangai debout». Mme Claudia Sassou Nguesso a pris la tête de cette initiative; une de nos reporters y a pris part (lire en page 6). La tentative est louable, mais semble dérisoire devant l'ampleur de la tâche. C'est pour tout le Congo qu'elle s'impose désormais vu l'état de nos quartiers. C'est une opération «Congo debout» qui assainira Ngamakosso, Siafoumou, Mpaka et Ngoyo à Pointe-Noire, par exemple.

La saison des pluies arrive. Elle est un rappel de notre légèreté à traiter l'environnement. Non, nous n'avons pas été cigale, puisque nous n'avons jamais été fourmis. Les pluies qui arrivent sont une invite à ne pas nous contenter de ce qu'une rue est en surface : en dessous, elle est aussi en principe un réseau de drainage à entretenir. C'est-à-dire une infinité de choses invisibles qui nous évitent le spectacle que nous voyons dans les vallées, les collines et en bordure de nos nombreux cours d'eau.

Albert S. MIANZOUKOUTA

## Conseil municipal de Dolisie Les conseillers très remontés contre leur maire absent

Apparemment rien ne va plus entre le Président du Conseil municipal, maire de la ville de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, en congé en France depuis mi-août 2018, et les conseillers municipaux de la localité. En effet, plus des 2/3 des conseillers constituant l'organe délibérant du Conseil municipal de la Commune de Dolisie ont signé une correspondance destinée à leur Président pour exiger de ce dernier la tenue immédiate d'une session extraordinaire au cours de laquelle des questions brûlantes relatives à la gestion financière et administrative de la collectivité locale devront constituer l'ordre du jour. En plus, les élus locaux mettront aussi sur la table l'affaire relative au retrait de la Mairie de Dolisie de l'Association des Maires du Congo dont ils souhaiteront avoir plus d'explications de la part de l'autorité municipale. Voici le contenu de leur lettre.

«Monsieur le Président, le Gouvernement de la République a consacré la décentralisation comme un moyen d'impulsion du développement local, et les Assemblées délibérantes des collectivités locales comme un organe participatif de gestion à travers lequel les populations contribuent par le biais de leurs élus. Les Bureaux exécutifs des Conseils n'en sont que des simples émanations de ses Assemblées délibérantes dont ils ont la charge d'exécuter les décisions et

les délibérations. Nonobstant la conjoncture économique nationale et internationale difficile, après une année d'exercice pleine du Bureau exécutif mis en place le 24 août 2017 au cours de la session inaugurale, nous avons été amenés à faire les constats suivants: la minimisation du rôle de l'organe délibérant dans la prise des décisions importantes; la détérioration grandissante de la condition sociale de l'agent municipal; le non-respect de la chaîne des recettes et des dé-



Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso pense en violation flagrante des dispositions de la loi n°30-2003 du 20 octobre 2003 portant institution du régime financier des collectivités locales; l'engagement du Conseil municipal de Dolisie sans avoir reçu mandat; la prééminence des intérêts personnels sur l'intérêt général; le non-respect du règlement intérieur du Conseil Municipal; l'opacité dans la gestion des deniers de la collectivité; la non-observa-

tion des règles de gestion de l'administration municipale. Devant cette dérive autocratique, et la gestion administrative et financière scabreuse observée, le collectif des conseillers municipaux signataires de la présente, refusant d'être complice silencieux, exigeons du Président du Conseil municipal, maire de la Commune de Dolisie, la tenue immédiate et sans condition d'une session extraordinaire, en application de l'article 18 alinéa 1 de la loi n°7-2003 du 06 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales qui stipule: «Le Conseil peut se réunir en session extraordinaire pour une durée maximale de huit jours sur un ordre du jour établi par l'exécutif à la demande du Président du Conseil ou des deux tiers de ses membres» en vue d'examiner les points suivants: examen de la situation de la gestion des finances municipales; examen de la gestion de l'administration municipale; examen de la décision unilatérale de retrait de la Mairie de Dolisie de l'Association des maires du Congo(AMC) et son adhésion au Réseau des Maires du Congo.»

Martial  
MVOUMBI DIBOUBI

## Les jeunes de l'opposition...

(Suite de la page 3)

de la majorité présidentielle, le 23 août 2018, de l'intention du Gouvernement de créer un organe indépendant de lutte contre la corruption. «Mais avant cela, il faut qu'on restitue au peuple congolais ce qui lui revient de droit, à savoir: les fonds volés à l'Etat et aux générations futures et qui se trouvent présentement dans les paradis fiscaux et autres cachettes de fortune destinées à la thésaurisation». D'ores et déjà, ils exigent la dissolution de la Commission nationale de lutte contre la corruption et son remplacement par une brigade spéciale de la police judiciaire, la révocation ou la démission de leurs fonctions de toutes les autorités ayant déjà fait l'objet de citation devant la DGST.

Ils ont condamné la léthargie

du Gouvernement qui hésite encore à prendre des initiatives pour arrêter les corrupteurs et les corrompus. «Un tel contexte politique a favorisé l'enracinement profond de l'impunité dans notre pays, laquelle impunité est caractérisée par l'absence de sanctions à tous les niveaux de la hiérarchie de l'Etat», ont-ils soutenu. Tout en dénonçant la violation des droits humains dans le pays, ils ont aussi condamné les actes de barbarie survenus au commissariat de CHACONA ayant causé la mort de 13 personnes. Les jeunes des partis de l'opposition exigent du Gouvernement la transparence dans le processus de résolution de cette situation, notamment la traduction devant la justice des présumés auteurs de ce massacre et l'indemnisation des parents des victimes.

KAUD

### Petite morale

**A faire des promesses de miel,  
on récolte du fiel.**

André MATONDO-KUBU TURE

## Partenariat

# Le Coin Américain a été ouvert à Pointe-Noire

Après la signature du mémorandum d'entente entre l'ambassade des Etats-Unis, représentée par Jacqueline Mouro, conseillère aux affaires publiques à l'ambassade des Etats-Unis au Congo, et l'ONG Yekolab, représentée par son directeur général, Alban Besse, Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, a patronné mardi 28 août 2018, la cérémonie relative à l'ouverture du Coin Américain au siège de Yekolab, sis au centre-ville de Pointe-Noire. C'était en présence d'Edith Makanga, directrice départementale de la Jeunesse, Didier Sylvestre Mavouezela, président de la Chambre de commerce, des chefs d'entreprises et de nombreux étudiants.

Ouvrant la séance, Alban Besse, tout en remerciant l'ambassadeur des Etats-Unis pour sa disponibilité, a présenté à l'assistance les différents volets d'intervention de l'ONG: «Nous sommes une ONG qui promeut les métiers émergents qu'on appelle aujourd'hui les métiers des Tics, un centre de formation qui promeut aussi l'entreprenariat des jeunes. Et nous avons un laboratoire de recherche des innovations». Ce centre d'excellence accueille les jeunes sans distinction de sexe qui ne peuvent pas se payer une formation. Mais Yekolab, grâce à l'appui financier de partenaires comme l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (AR-PCE) et l'ambassade des Etats-Unis, dispense gratuitement des formations depuis bientôt quatre ans.

Prenant la parole, pour son mot de circonstance, Todd Askell s'est dit fier de pouvoir lancer ce projet à Pointe-Noire. «Nous fé-

licitons cette ONG pour le grand travail qu'il accomplit dans le cadre du renforcement des capacités des jeunes Congolais dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de l'entreprenariat. Nous sommes ravis que soit ici que nous ouvrons notre premier espace vital aux entreprises américaines basées à Pointe-Noire, afin d'organiser des activités interactives avec les habitants de la ville océane.



Photo de famille de l'ambassadeur avec les étudiants

licitons cette ONG pour le grand travail qu'il accomplit dans le cadre du renforcement des capacités des jeunes Congolais dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de l'entreprenariat. Nous sommes ravis que soit ici que nous ouvrons notre premier espace vital aux entreprises américaines basées à Pointe-Noire, afin d'organiser des activités interactives avec les habitants de la ville océane.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont nombreux, entre

Etats-Unis et les Américains; promouvoir l'esprit d'entreprise à Pointe-Noire, à travers des programmes, des séminaires et des ateliers de formation; fournir un espace vital aux entreprises américaines basées à Pointe-Noire, afin d'organiser des activités interactives avec les habitants de la ville océane.

Equateur Denis NGUIMBI

### ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
NIU: P2005110002540126  
E-mail: moussoundajeama@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

### CHAP-CHAP MARKET GROUP S.A.

Société Anonyme Avec Administrateur Général  
Au Capital de 10.000.000 F. CFA  
Siège: 551, Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, Immeuble ARC  
PIZZERIA CENTRALE, 2e étage, Centre-ville, Brazzaville  
RCCM CG-BZV-01-2018-B15-00003

## CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 23 juillet 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto en date du 10 août 2018, sous Folio 148/11, n°1284, il a été constitué une société dénommée: «CHAP-CHAP MARKET GROUP S.A.» dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société Anonyme;

**Capital:** 10.000.000 F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, au numéro 551, Avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA, Immeuble ARC, PIZZERIA CENTRALE, 2e étage, Centre-ville;

**Objet:** Achat et distribution des produits alimentaires, cosmétiques, équipement de domicile, appareils électroménagers, produits chimiques de nettoyage, import-export;

**Durée:** 99 ans;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2018-B15-00003 du 21 août 2018;

**Dirigeant:** Monsieur ATTIE Aymane est l'Administrateur Général de la société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,  
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

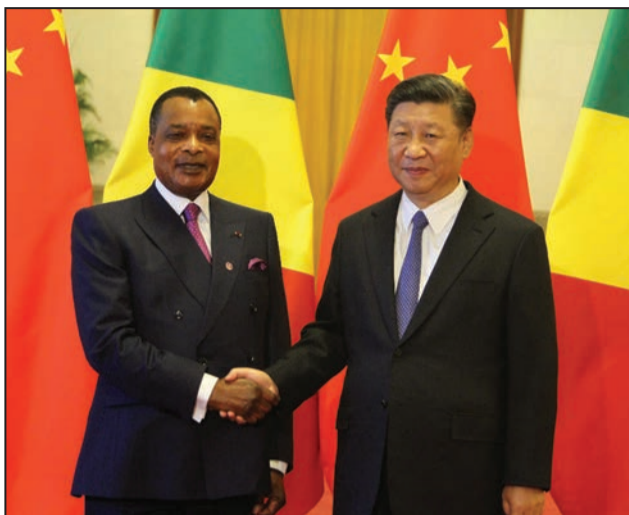
## Visite d'État de Denis Sassou-Nguesso en Chine

# Preuve d'une coopération fidèle et dynamique

**Le Congo et la Chine ont eu une nouvelle occasion de raffermir leur coopération, à travers la visite d'État que le président de la République vient d'effectuer, en Chine. Des échanges en tête à tête entre Xi Jinping et Denis Sassou-Nguesso et la signature de nouveaux accords de coopération économique et technique ont ponctué cette visite du 5 au 8 septembre dernier.**

La visite d'État du chef de l'État congolais en Chine, la troisième du genre depuis 2014, s'est effectuée dans un contexte marqué au Congo par une crise économique et financière et l'attente par les autorités de l'aboutissement des négociations avec le FMI. En effet, avec une économie qui repose pour l'essentiel sur le pétrole, le Congo a subi, de plein fouet, le choc de l'abaissement des coûts des matières premières, dont le pétrole. Le pays doit ainsi s'appuyer sur la diversification de son économie, en développant l'agriculture et le tourisme, mais aussi en améliorant davantage le climat des affaires, dans le but d'attirer les investisseurs étrangers. L'accord relatif au développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire signé lors de la visite d'État du Président de la République en Chine constitue ainsi une étape importante dans le processus de mise en œuvre de ce projet réalisé avec l'appui technique et financier de la Chine. La zone économique spéciale de Pointe-Noire a été effectivement créée dans l'optique de la diversification éco-

nomique, avec pour objectif de booster l'économie congolaise et de créer environ cent mille emplois directs et indirects. C'est donc un projet à forte valeur ajoutée qui aiderait l'économie congolaise à sortir de l'ornière pétrolière. Il prévoit la création d'un port minéralier et d'autres infrastructures génératrices de milliers d'emplois. Ce projet est d'autant porteur d'espérance pour le Congo que la Chine a réussi sa politique de réformes et d'ouverture de son économie, à travers quatre zones économiques spéciales réalisées en 30 ans. Le Congo et la Chine ont aussi conclu d'autres accords concernant, notamment la lutte contre l'évasion fiscale et la concession de la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville. Ces nouveaux accords illustrent le dynamisme de la coopération entre le Congo et la Chine. Le Congo, on le sait, est l'un des pays pilotes de la coopération entre la Chine et l'Afrique et dont la coopération avec la Chine a été hissé au niveau de partenariat stratégique global. Par exemple, les échanges commerciaux entre les deux



Poignée de main chaleureuse entre les deux chefs d'État

pays étaient estimés à 6,5 milliards de dollars américains entre 2014 et 2015. Dans le cadre de ce partenariat stratégique global signé en 2016, plusieurs projets initiés par Brazzaville ont reçu l'assentiment de Beijing. Ainsi, l'empreinte des entreprises publiques ou privées chinoises est visible dans plusieurs des infrastructures réalisées au Congo. L'accord de don de 26 milliards de francs CFA signé à Beijing constitue, à la fois, une autre preuve de confiance et de fidélité dans les relations entre les deux pays et un signal fort que la Chine envoie aux autres partenaires du Congo, dans un contexte où le Congo attend de signer un programme avec le Fonds monétaire international. La Chine n'a pas hésité à poursuivre avec le même élan, sa coopération bilatérale et multilatérale avec le Congo,

en dépit de la situation économique difficile que traverse ce pays de l'Afrique centrale. L'autre signal fort donné au cours de cette visite d'État est l'accord de lutte contre l'évasion fiscale. A travers cet accord, la Chine et le Congo ont ainsi démontré, au monde, leur volonté de lutter contre un phénomène qui constitue une plaie pour les économies des deux pays, surtout pour celle du Congo qui est déjà en crise. La visite d'État de Denis Sassou-Nguesso en Chine l'a conduit, après Beijing, à Shanghai, avant Shangsa, où il a pris part au forum sur les investissements chinois en Afrique à Shaoshon, ville natale de l'ancien président chinois, Mao Tsé Toung, dont le président congolais a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle et visité le musée.

**Elsia MOROMONGO**

## Coopération Congo/Chine

# Etudier la possibilité de former les étudiants congolais en aviation civile

Le sommet Chine-Afrique qui s'est tenu récemment à Beijing, la capitale politique de Chine, porte déjà les germes d'une coopération tous azimuts gagnant-gagnant. C'est dans cette perspective qu'une expertise chinoise exerçant dans le domaine de l'aviation civile a séjourné au Congo, du 12 au 14 septembre 2018. Dans la capitale congolaise, les hôtes chinois ont, entre autres, eu une séance de travail, jeudi 13 septembre dernier, avec Fidèle Dimou, ministre des Transports et de l'aviation civile. Au centre de leur réunion: le renforcement des liens entre l'Université aéronautique et astronautique de Nanjing (NUAA), et le Gouvernement du Congo dans le domaine de l'aviation civile. Il s'est agi, entre autres, d'étudier la possibilité de former les étudiants congolais en aviation civile, à l'Université Denis Sassou Nguesso qui ouvrira ses portes dans un proche avenir.

La délégation chinoise était conduite par le Pr Shi Danning, physicien et vice-président de la NUAA. «La principale activité de notre université, c'est de former les jeunes, des professionnels en aviation civile. Et avec le ministère congolais des Transports et de l'aviation civile, nous avons déjà formé 20 jeunes pilotes congolais. Après le récent sommet Chine/Afrique de Beijing, notre pré-

sident Xi Jin Ping, nous a donné des consignes selon lesquelles, il faut renforcer les liens de coopération avec les différents pays africains. C'est le sens que l'on peut donner à notre voyage de Brazzaville», a indiqué le chef de la délégation chinoise. Cette rencontre avec le chef de département des Transport congolais avait doubles objectifs: présenter la volonté de la partie chinoise au Gouverne-



Pendant la réunion de travail

ment du Congo, concernant la coopération dans le domaine de l'aviation civile; partager l'expérience et l'expertise chinoises dans la formation des jeunes Congolais en aéronautique, etc. Sachant que l'Université aéronautique et astronautique de Nanjing fait partie de la première catégorie de la formation dans l'aviation civile, à l'échelle

planétaire. A son actif: plus de 1000 étudiants formés. Il ressort des programmes d'enseignement cette année, à l'issue du sommet Chine-Afrique, que la NUAA ouvrira ses portes à 450 étudiants étrangers dont 200 seront ressortissants de l'Afrique.

**Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU**

## Coup d'oeil en biais

### Un opposant congolais visé par un assassinat en France?

L'Agence France presse (AFP) a révélé, la semaine passée, la découverte par la Justice française d'un plan visant à l'assassinat «dans les semaines prochaines» d'un opposant congolais, le général Ferdinand Mbaou, dans la région parisienne. Cette opération serait exécutée par deux Français qui ont été arrêtés et mis en examen par le parquet de Lyon. Les deux hommes, l'un âgé de 57 ans et l'autre de 51 ans, ont été mis en examen mercredi 12 septembre 2018 pour «participation à une association de malfaiteurs» et «détention d'explosif» et placés sous contrôle judiciaire, contre l'avis du parquet qui a fait appel, a-t-on précisé. Un troisième homme, âgé de 56 ans, a été placé sous le statut de témoin assisté. Deux des trois personnes interpellées sont d'anciens agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les renseignements extérieurs français, a indiqué une source proche du dossier sans préciser s'il s'agissait des deux mis en examen. Pour le compte de qui roulaient-ils?

### De nouveau, un avis de grève dans le secteur de l'enseignement

Ces derniers temps, les avis de grève se multiplient à Brazzaville. Après les syndicats de l'Université Marien Ngouabi, dont la situation est au point mort, c'est l'intersyndical des enseignants évoluant au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et celui de l'Enseignement technique qui a lancé, en fin de semaine dernière, un avis de grève à compter du 28 septembre prochain. C'est le seul moyen de se faire entendre que les laissés-pour-compte de la République, semble avoir trouvé. La rentrée scolaire 2018-2019 est à risque.

### Le journal "Le Troubadour" dans le collimateur du CSLC

C'est par un communiqué lu dans le 20h de Télé-Congo du jeudi 13 septembre, que Philippe Mvouo a fait savoir sa décision d'interdire de publication à titre conservatoire le journal satirique "Le Troubadour", pour une durée d'un mois. Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) l'accuse de «recel d'informations et de violation de secret de délibération», un délit nouveau! L'article à l'origine de la décision du président du CSLC est relatif à la divulgation des grandes lignes du conseil de cabinet dirigé par le premier ministre Clément Mouamba que "Le Troubadour" a jugées pour le moins insolites et extraordinaires. Affaire à suivre...

### CEPE: un certifié sexagénaire!

La troisième édition de la cérémonie d'émulation scolaire organisée la semaine passée à Brazzaville a permis de découvrir le plus vieil écolier congolais déclaré admis au CEPE, le nommé Esaïe Zonguissa. Il est âgé de 63 ans! Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation l'a gratifié au même titre que les 82 autres meilleurs élèves du Congo aux différents examens d'État 2018. On imagine qu'il s'attaquera prochainement au BEPC et au Bac. Comme quoi, il n'est pas trop tard pour apprendre à lire et à écrire!

### Des affiches se disputent les murs et les abribus

Des gens posent des affiches sur les murs de parcelles situées le long des principales artères des grandes agglomérations et de leurs abribus, comme si cela leur était autorisé. Ces affiches font la publicité des campagnes d'évangélisation, des séminaires et bien d'autres manifestations par certaines églises chrétiennes. D'autres vantent les performances des écoles privées, etc. Les murs des édifices publics ne sont pas épargnés. Partout, il n'y a pas d'espace sans affiche. On se demande si ceux qui collent ces affiches paient des droits pour se livrer à une activité qui salit la ville au lieu de l'embellir. C'est un filon que les mairies pourraient allègrement creuser.

### Arrêt CHU: un groupe de percepteurs de taxe agresse un contrôleur de bus

Les échauffourées se multiplient aux arrêts de bus transformés en « parking » par on ne sait qui. Il faut verser une taxe pour pouvoir prendre des passagers à ces endroits. La semaine passée, un groupe de percepteurs de cette taxe a agressé un contrôleur de bus qui tergiversait et l'ont conduit à un commissariat de police. Chassez le naturel, il revient au galop, dit l'adage. Avec l'installation de ces percepteurs, souvent des adolescents, on enregistre aussi le phénomène des vols à la tire. Comme quoi les réflexes d'un passé récent ne disparaîtront jamais d'un revers de la main.

### Braqueurs en cavale sur la route nationale n°2

Un convoi est tombé dans une embuscade tendue par des éléments armés non identifiés sur la route nationale n°2. Trois personnes, dont deux Chinois et un agent du ministère de l'Economie forestière, ont été tuées dans cette attaque. Le chauffeur a été blessé. Tous étaient partis d'un chantier forestier du Nord du pays pour une mission de service à Brazzaville. Les braqueurs courent toujours.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Environnement**

**Réduire les dégâts à Ngamakosso par le planting d'arbres**

Les rues Olème, Mbomo et Loukouaka, dans le quartier 68 à Ngamakosso, se dégradent vite à cause des érosions. Or les pluies sont déjà là! Claudia Ikia Sassou Nguesso, députée de la 5<sup>e</sup> circonscription électorale de Talangai, a lancé samedi 15 septembre 2018 l'opération «*Talangai debout*». Elle a procédé au planting d'arbres: des bambous, des acacias et des palétuviers. A l'initiative de Frédéric Ngoukoulou du comité du quartier, en présence de Lambert Imbalo, coordonnateur national d'afforestation et de reboisement au ministère de l'Economie forestière.



Claudia Ikia Sassou Nguesso plantant les acacias

L'opération «*Talangai debout*» consiste à soulager tant soit peu les souffrances des habitants de cet arrondissement, exposés souvent aux catastrophes naturelles. 1000 sacs, arrosoirs, pelles et brouettes ont été octroyés pour mobiliser les jeunes du quartier 68 à placer des digues, permettant de retenir ou affaiblir les eaux de pluies et ainsi ralentir l'avancée des érosions.



La mobilisation des riverains

Heureuse de l'initiative prise par le comité du quartier, Claudia Ikia Sassou Nguesso a souligné: «*Les érosions envahissent le quartier Ngamakosso. Je suis très heureuse d'apprendre que dans ce quartier, il y a des comités qui se sont constitués pour lutter contre elles. Ils sont conscients que l'Etat ne pourra pas tout faire. Cela demande beaucoup d'argent. Ces comités m'ont adressé quelques correspondances en demandant à la députée que je suis de les accompagner et de les aider. Avec ces derniers, nous avons programmé la journée de lancement de «*Talangai debout*», en constituant des digues, en plantant des bambous, les acacias et les palétuviers pour qu'avant les prochaines pluies, nous essayons de réduire les dégâts. Les érosions endommagent plusieurs endroits dans le quartier.*» De son côté, Frédéric Ngoukoulou a expliqué avoir pris cette initiative afin de faire quelque chose: «*Nous avons écrit au député Claudia et aujourd'hui elle vient nous visiter. Nous nous sommes organisés à mettre les digues dans trois rues où passent les érosions: Olème, Mbomo et Loukouaka. Grâce à nos autorités, nous nous sommes mobilisés pour limiter les érosions.*»

«*Le planting d'arbres tels les bambous et autres apaisent les catastrophes naturelles. Tant que nous n'aurons pas trouvé la solution pour l'écoulement des eaux, et qu'elles vont aller dans tous les sens, ce ne sera pas une solution durable. Nous venons appuyer les initiatives locales qui ont commencé par la mise en place des digues et nous couplons à cette solution le planting d'arbres. C'est une bonne chose que nous ne pouvons qu'encourager*», a indiqué Lambert Imbalo.

Les riverains formés en équipe, ont promis à Claudia Ikia Sassou Nguesso de prendre le relais, en arrosant ces arbres, parce qu'ils sont conscients qu'il s'agit de leurs problèmes et qu'il leur revient à trouver des solutions pour les résoudre.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**Qui me répondra?**

Certains annonceurs au journal la Semaine Africaine, ne déclinent pas leurs coordonnées téléphoniques ou leurs boîtes mails, parfois, ils n'habitent pas aux adresses indiquées. De ce fait, comment les contacter?

Missingamani Bernard Luciano (Sadelmi, Brazzaville)

**Economie**

**Valoriser le gaz naturel du Congo en produisant des engrais**

Le Gouvernement congolais et la société danoise Haldor Topsoe avec, son partenaire MGI International de statut juridique congolais, ont procédé à la signature d'un protocole d'accord pour l'installation d'une usine de fabrication de fertilisants de sol au Congo. Le document a été paraphé, pour le Gouvernement par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie et Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures et pour le groupe danois par Nkolaj Knudsen, représentant de Haldor Topsoe, en présence de Léon Goma, directeur général de MGI International et Paul-Marie Taty Mouanda, coordonnateur du projet. La cérémonie a eu lieu au ministère de l'Economie, à Brazzaville, jeudi 13 septembre 2018. La signature de ce protocole d'accord permet à ces sociétés d'installer une usine de fabrication d'engrais au Congo dans le cadre de la valorisation du gaz naturel.



Nkolaj Knudsen, les ministres Gilbert Ondongo et Jean-Marc Thystère Tchicaya signant le document

Cette usine sera implantée à Pointe-Noire dans la zone économique spéciale en cours de développement sur une surface de 100 hectares. Celle-ci va se servir du gaz naturel pour produire d'abord de l'ammoniac qui sera essentiellement exporté vers les marchés extérieurs. Une partie de l'ammoniac va servir à fabriquer des engrais pour les marchés locaux et régionaux. Dans un premier temps, l'usine sera dimensionnée pour produire trois mille tonnes d'engrais par jour. Un tiers de cette production devrait couvrir l'ensemble des besoins nationaux en engrais. L'autre partie sera commercialisée à l'étranger pour des entrées en devises au pays. La fiche de

présentation du projet a indiqué que l'investissement pour l'installation de cette usine est

estimée à 1,3 milliard de dollars américains. Le coût global du projet pourrait être de 2,5

milliards de dollars américains, soit environ 1410 milliards de francs Cfa, en tenant compte du capital du projet et soutenu par l'institution danoise IFU et les deux tiers par un emprunt bancaire garanti par l'institution danoise IKF. Il a été signalé qu'il y a déjà des partenaires indiens qui vont intégrer le projet et le sécuriser en achetant toute la production destinée à l'exportation. Les études de réalisation nécessitent au moins un délai de six mois et la construction de l'usine exige un minimum de trois années. Le début de l'exploitation pourra intervenir dans un maximum de quatre années, soit en 2022. Ce projet vient renforcer une autre initiative en cours d'exécution sur la production industrielle d'aliments de bétail au Congo.



Photo de famille

des infrastructures à réaliser. Le tiers du financement sera assuré par les participants au

Philippe BANZ

**Revue à mi-parcours**

**Faire le point sur le projet de renforcement des capacités en statistiques**

Le PSTAT (Projet de renforcement des capacités en statistiques) a tenu jeudi 6 septembre dernier à Brazzaville, une réunion de lancement de la revue à mi-parcours dans le but de faire le point sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre de ce projet, proposer des ajustements sur les bases des leçons pour qu'il atteigne ses objectifs. La réunion a été présidée par Dominique Kimpouni, coordonnateur du PSTAT, représentant le directeur général de l'INS. Il avait à ses côtés le Pr Grégoire Kankwanda Ebulelang et Serge Bokuma, deux consultants recrutés pour effectuer la revue.



Une vue de l'assistance

Le PSTAT a pour objectif de redorer l'image de la statistique et restaurer sa principale fonction d'œil du décideur à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie nationale. Les dispositions de l'accord de financement de ce projet stipulent qu'une revue à mi-parcours doit être organisée trente mois après la date d'entrée en vigueur du projet. Ce délai a été atteint depuis le 30 septembre 2017.



Dominique Kimpouni

La revue à mi-parcours permet d'identifier les forces et les faiblesses internes du projet, celles dues à son organisation propre et à son environnement institutionnel.

La mission des consultants a démarré le mardi 28 août der-

nier, pour une durée de quinze jours. Dans une approche systémique tout en se situant dans une perspective participative

de planification par objectif, les deux consultants ont évalué les objectifs et stratégies du projet pour déterminer s'ils sont clairs et compatibles avec la problématique et les besoins retenus lors de l'identification et de la préparation du projet. Ils ont organisé des entretiens individuels et des «*focus groups*» avec les différentes parties prenantes au PSTAT en vue d'examiner le contexte actuel en République du Congo pour déterminer des changements

qui exigent une adaptation et/ou un changement des objectifs et des stratégies opérationnelles et institutionnelles du PSTAT. La réunion a rassemblé les directeurs centraux de l'Institut national de la statistique (INS), les directeurs des Etudes et de la planification des ministères sectoriels concernés, les directeurs des centres de recherche et les journalistes points focaux du PSTAT.

A.N'K-K

## Guinée équatoriale

## Le vice-président rattrapé par la douane brésilienne

La douane brésilienne aurait saisi plus de 16 millions de dollars, en espèces et en bijoux, dans les bagages d'une délégation accompagnant Teodorin Obiang Mangué Nguema, vice-président et fils du président de la Guinée Equatoriale. L'opération aurait été effectuée dans un aéroport de Viracapos, près de Sao Paulo. La police fédérale brésilienne y aurait récupéré près de 1,5 million de dollars en espèces dans une valise et des montres de luxe d'une valeur estimée à 15 millions de dollars dans une autre.



Teodorin Obiang Mangué Nguema

Le vice-président équato-guinéen dont le père est au pouvoir depuis 38 ans, faisait partie de la délégation de 11 personnes arrivées vendredi 14 septembre 2018 à bord d'un avion privé.

Selon les médias brésiliens, la délégation n'étant pas en mission officielle, seul Teodorin Obiang bénéficiait de l'immunité diplomatique. Les autres membres ont eu leurs

bagages fouillés par la douane brésilienne et ont répondu à un interrogatoire, pendant que le vice-président les attendait dans une voiture, non loin de l'aéroport. La loi brésilienne in-

terdit l'entrée dans le territoire avec une quantité d'espèces supérieure à 10.000 réais, soit environ 2.400 dollars.

Une source diplomatique équato-guinéenne a cependant indiqué que le vice-président aurait amené cette grande quantité d'espèces pour payer un traitement médical qu'il devait suivre à Sao Paulo. Et que les montres seraient pour «l'usage personnel» du fils du président, ses initiales y étant gravées. Souvent accusé de mener un train de vie somptueux avec des fonds publics, Teodorin Obiang a été condamné en octobre 2017 à trois ans de prison avec sursis en France pour blanchiment d'argent.

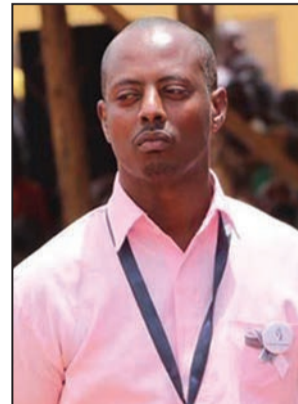
À l'époque de son procès cette année-là, l'étendue du patrimoine de Teodoro Obiang était qualifié de vertigineux par ses détracteurs, qui dénombreaient entre autres: un parc automobile «hors du commun» et un palace de 4000 m<sup>2</sup> qui comprenait notamment un hammam et une discothèque. Son pays situé en Afrique centrale, dans le golfe de Guinée, a engrangé ces dernières années de fortes sommes d'argent grâce à son pétrole, une ressource qui a largement contribué à sa transformation.

Azer ZATABULI

## Rwanda

## Paul Kagamé a gracié de nombreux détenus

La mesure avait été décidée par le président Paul Kagamé, qui a ordonné la libération de plus de 2000 détenus rwanda. La nouvelle a suscité une réaction de reconnaissance de la part de l'opposante Victoire Ingabire lorsqu'elle est sortie de la prison de Mageragere de Kigali. «J'espère que cela marque le début de l'ouverture de l'espace politique au Rwanda», a-t-elle affirmé, en appelant le président rwandais à «libérer d'autres prisonniers politiques». Cette mesure de clémence a été approuvée lors du conseil des ministres



Kizito Mihigo



Victoire Ingabire

du vendredi dernier. Elle a permis ainsi la libération inattendue de 2140 détenus, dont la femme politique Victoire Ingabire et le rappeur Kizito Mihigo. Incarcérée depuis 2010, Mme Ingabire avait eu pour tort de vouloir affronter dans les urnes le président Paul Kagamé comme candidate des Forces démocratiques unifiées (FDU-Inkingi), un parti d'opposition non reconnu par le ministère de l'Intérieur rwandais. Economiste de formation, elle n'était pas au Rwanda durant la période sombre du génocide car elle a vécu 17 ans en exil aux Pays-Bas. L'opposante a été lourdement condamnée à 15 ans de prison en 2013 par la Cour suprême pour «conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre» et «minimisation du génocide de 1994» qui a coûté la vie à quelque 800 000 personnes entre avril et juillet de cette année de triste souvenir.

Les autorités de Kigali l'ont accusée d'avoir nié la réalité du génocide en faisant en sorte que les auteurs de crimes de vengeance soient eux également jugés. Quant au musicien Kizito Mihigo, il avait été inculpé en 2015 et condamné à dix ans de prison pour conspiration en vue d'assassiner Paul Kagamé. Ce dernier réélu en août pour un troisième mandat de 7 ans après avoir modifié la Constitution est l'homme fort du pays, depuis 1994, année du génocide.

B.N.D.

## Bénin

## Patrice Talon limite le droit de grève

Depuis son arrivée au pouvoir, le président béninois bat le record des réformes: le code électoral, la Constitution ainsi que le recadrage du droit de grève. Au pouvoir depuis deux ans déjà après le départ de son prédécesseur Thomas Bony Yayi, à qui il a succédé démocratiquement, Patrice Talon fait parler de lui encore une fois avec une nouvelle réforme, qui limite les droits de grève au Bénin.



Pendant la manifestation syndicale

Face à celle-ci, les fonctionnaires béninois ont pris d'assaut les rues de la capitale économique pour prouver leur indignation à cette nouvelle loi. L'appel à manifester a été lancé par deux organisations syndicales du pays à savoir: l'Union des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB) et la Confédération des syndicats du Bénin (LSTB) qui considèrent cette loi comme une oppression de leurs droits. «Cette loi est décidée par le gouvernement de Patrice Talon qui a la majorité à l'assemblée», ont déclaré les

syndicalistes manifestant à Cotonou le 13 septembre dernier. Les manifestants sont partis de la bourse du travail de Cotonou, pour occuper la place de l'Etoile rouge, encadrés par les Forces de l'ordre. A leur tête se trouvaient les responsables syndicaux et des enseignants puis des conducteurs des taxis-moto avec des slogans hostiles au gouvernement et au président

Patrice Talon. La loi qui a suscité tant de manifestations a été votée à l'unanimité le 4 septembre au Parlement béninois. Cette loi plafonne le droit de grève de dix jours maximum par an, sept jours au cours d'un semestre et deux jours au cours d'un mois.

Brunel NDONGO  
(Stagiaire)

## Tchad

## Le gouvernement nie l'attaque dans le Tibesti

L'armée tchadienne a bombardé il y a quelques jours dans le Tibesti, une région de l'extrême-nord du pays frontalier de la Libye, où elle traque depuis plusieurs semaines des rebelles. Le bombardement a visé un site entre Miski et Yebibou et a causé une dizaine de blessés parmi la population. Il s'agissait, assure-t-on, du convoi d'un mariage sur la route entre les deux localités. Mais le gouvernement a nié toute attaque rebelle dans la zone.

Cette opération de l'armée tchadienne intervient après l'attaque du groupe armé Conseil de commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR) dans une ville de la région concernée. N'Djamena a lancé fin août 2018 une opération mili-

taire terrestre et aérienne dans le Tibesti après qu'un groupe armé rebelle, basé en Libye depuis plusieurs années, ait attaqué une ville de cette région mi-août. Lors de son lancement, le 18 août, Ahmat Mahamat Bachir, ministre tchadien de la Sécu-

rité avait déclaré que le but de l'opération était de «nettoyer» les localités aurifères de Kouri Bougri et de Miski et d'éviter les fusions entre orpailleurs et mercenaires». La région du Tibesti attire depuis 2012-2013 des orpailleurs venus de tout le Tchad et de pays voisins. Ce nord, zone désertique et peu peuplée, est également propice à de nombreux trafics entre le Tchad, le Soudan, le Niger, la Libye. Plusieurs groupes rebelles tchadiens sont présents dans ces pays frontaliers.

A.G.NG.

## COMMUNIQUE

Le cabinet GKM GRANT THORNTON CONGO porte à la connaissance du public ses nouvelles coordonnées:

**POINTE-NOIRE:**

Adresse physique: Tour MAYOMBE (à compter du 15 septembre 2018)

Avenue Charles de Gaulle – 9<sup>e</sup> étage

- Adresse courriel: secretariatpnr@cabinetgkm.com

- Tél: +242 06 511 07 31/05 571 32 77/06 655 48 31

**BRAZZAVILLE**

- Adresse physique: Hôtel LEDGER

- Adresse courriel: secretariatbv@cabinetgkm.com

- Tél.: +242 06 511 07 28/06 666 64 82

Pointe-Noire, le 20 août 2018

**André GOMEZ-GNALI**  
**Associé - Directeur Général**

Eglise évangélique du Congo

Les hommes d'affaires à l'école du savoir à Pointe-Noire

Dans l'objectif de renforcer les capacités cognitives tous azimuts des paroissiens et paroissiennes de la paroisse évangélique de Mbota, le bureau paroissial par le biais de la Commission des travailleurs, a organisé du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 2018 un séminaire d'information et de formation sous le thème: «Dieu veut que tu sois un gagnant et non un perdant». Cette activité qui a connu la participation des membres du bureau était supervisée par Charles Rufin Sillou, administrateur du consistoire de Pointe-Noire 2.

Une cinquantaine de participants, composés d'hommes, de femmes d'affaires et de commerçants de la paroisse de Mbota y ont pris part. Trois sous-thèmes ont été développés par les orateurs. Après le mot introductif au thème général, par le pasteur responsable de la paroisse, Adrien Ibamba, le diacre Apollinaire Mampassi, directeur interdépartemental du travail Pointe-Noire/Kouilou a exposé sur le premier sous-thème: «Comment sauvegarder son emploi». Il l'a circonscrit sur deux volets, à savoir: le respect des obligations du travailleur, gage de la protection de l'emploi, et les limites à la conservation de l'emploi. Car préserver son emploi à l'heure actuelle devient une tâche épineuse à cause des difficultés financières auxquelles le pays fait face. Abordant le deuxième sous-thème: «Maîtriser les fondamentaux de la vie du contrat de travail (conclusion, exécution, modification, suspension et ces-

sation)», Apollinaire Mampassi a parlé du contrat de travail qui est un accord entre deux parties: l'employé et l'employeur. Ce contrat est régi par le code du travail. Il a ensuite énuméré les différents types de contrats de travail. Pour sa part, Honoré Koutatouka, directeur de l'école de Sueco, a développé le troisième sous-thème: «Comment monter votre propre affaire». Ce dernier a commencé par faire savoir aux participants les causes qui font qu'il n'y a pas assez de gens qui créent des entreprises. Puis il a donné les stratégies de la bonne gestion d'une entreprise. A noter que pour mieux édifier les participants, un jeu de questions-réponses intervenait à chaque exposé. Peu avant la cérémonie de clôture, le diacre Germain Ikami a rappelé l'objectif visé par ce séminaire: «Amener toutes ces personnes à réaliser qu'ils ont quelque chose qu'ils peuvent créer des entreprises pour que ces entreprises génèrent des



Les participants

revenus pour le bien-être de l'œuvre de Dieu». Blaise Yamba, séminariste, a loué l'initiative: «Il me manque les mots pour exprimer ma joie au terme de ce séminaire. C'est la première fois que je participe à un tel séminaire à la paroisse de Mbota, là où on ne nous a pas parlé seulement de Bible. Mais on nous a libérés de l'ignorance qu'on avait. Je pensais qu'à

l'église dans ma vie, ce n'est que la Bible qui serait un livre dont il ne faut pas s'écarter, or il y avait aussi le code du travail. J'ai appris tout cela au cours de ce séminaire». Tous les participants ont été gratifiés de diplômes de participation.

Noëllie BOUANGA

REMERCIEMENTS

M Florentin BANZOULOU et son épouse Mme BANZOULOU née Synthia Egide Bassinga remercient Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les prêtres, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (Mu.ca.so.c), pour l'animation du chant, les parents, amis et connaissances qui les ont assistés spirituellement, moralement, matériellement et financièrement, lors de leur mariage à l'Etat civil le vendredi 10 août 2018 et de leur bénédiction nuptiale le samedi 11 août en l'église Saint Jean Apôtre de Kinsoundi.

Que tous trouvent ici l'expression de leur sincère gratitude.



Archidiocèse de Brazzaville

Messe d'envoi en mission

«(...) Et comment prêcher sans être d'abord envoyé?» (Rm 10, 14-15) C'est par ces mots de Saint Paul que l'abbé Charles Le Bon Herbert Nkourissa, chancelier, informe les curés, les responsables et formateurs de différentes Maisons de formation, les maîtres et maîtresses de novices, les séminaristes et novices de l'archidiocèse de Brazzaville que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, présidera le samedi 29 septembre 2018, en la fête de Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, la traditionnelle messe d'envoi en mission, à 16h00 en la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

A cette occasion, les séminaristes en fin de stage pastoral et admis en théologie feront leur vêtire (prise d'habit) et ceux qui terminent le cycle de théologie seront admis au diaconat en vue du presbytérat. Dans le souci de valoriser, de promouvoir et de soutenir les vocations dans l'Eglise et comptant sur la disponibilité de chacun, le chancelier invite très cordialement le Peuple de Dieu à se joindre au père-évêque.

Union de prières!

Publication de bans

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la Messe d'ouverture de l'Année Pastorale 2018-2019, le samedi 6 octobre 2018, il ordonnera diacres, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville, à 9h 00, les abbés: Préfadet Baloutelaho Bantsimba, Boris Timon Francis Kiessolo, Michel Bordan Béherth Kimbouani Ntsoki, Natet Darlès Hubelin Massamba, Roland Arnel Miassouamana, Privat Stivaine Jophane Mouanga, Drys Presley Taveld Nkodia, Mercia Giorvani Nkotani, Evrard Okoko Bahengue, Mivec Trésor Bernard Sitou Tchissafou, Baruch Fleury Yendabanzi.

L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Diocèse de Kinkala

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a la joie d'annoncer aux différentes équipes pastorales, aux religieux et religieuses et à tous les ouvriers apostoliques du diocèse de Kinkala, que s'il plaît à Dieu, le dimanche 7 octobre 2018, à 8h 30, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, il ordonnera diacres, les séminaristes ci-après: Adonias Sita, Chrislain Boris Katoudi, Gaël Yadiiki, Hervé Bahouatila, Vivien Loubilou. L'évêque de Kinkala exhorte à soutenir les ordinands par les prières.

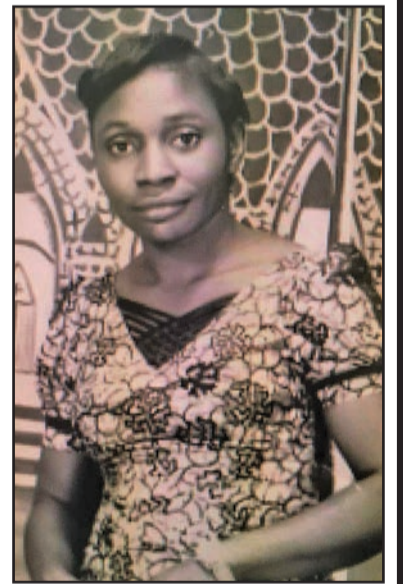
N.B. Pour toute question importante concernant les ordinands, veuillez vous adresser au vicaire général de Kinkala. Contact: 05.047.83.78/06.618.75.74 ou l'e-mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

IN MEMORIAM

13 septembre 1993 – 13 septembre 2018, voici 25 ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui Madame Pélagie MOUAZOKA.

En cette période de mémoire, ses enfants: Yvon-Franck, Mireille-Ghislaine, Gatien-Edgard, Landry et Zita prient celles et ceux qui l'ont connue et tant aimée d'avoir une pensée pieuse et profonde pour elle.

Affection éternelle, maman chérie.



Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827- escicinfo2013@grmail.com; www.escic-cg.com





## 7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

 @OFIS.CG   
  @OFIScg   
  OFIS

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le **06 899 98 53**

Un Dimanche en paroisse

# Saint-Jules de Makabandilou

(Archidiocèse de Brazzaville)

L'ouverture au Seigneur apporte paix et communion!

La chrétienté de la paroisse Saint-Jules de Makabandilou s'était rassemblée dimanche 9 septembre 2018 (23<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire), lors de deux messes qui ont été célébrées successivement. D'abord à 7h pour celle en lingala, puis à 10h, pour celle en français célébrée par le père Begnito Mackaya, curé de la paroisse. Celle-ci, animée par la chorale Saint-Jules, a connu une forte participation des chrétiens, en majorité les jeunes qui ont bravé la pluie qui s'est abattue dès les premières heures de la journée. Un bébé a reçu le sacrement du baptême.



La chorale paroissiale

Dans son homélie, tirée de l'Évangile de Marc (Mc 7,31-37), le père Begnito Mackaya a rappelé aux fidèles que le Seigneur est celui qui ouvre à la vraie réalité de la vie; qui ouvre les sens, délie les langues pour «que nos paroles soient en

mesure d'apporter la paix, la communion». Chacun doit, a fait savoir le célébrant, s'ouvrir au Seigneur, à l'Évangile. L'ouverture pensait un grand philosophe Martin Heidegger (philosophe allemand, Ndlr) est synonyme d'engagement,

un attachement au monde. L'être qui s'ouvre à la réalité c'est l'homme qui accepte de comprendre le sens de la vie, et le sens de la vie c'est le Christ.

«Jésus quitta le territoire de Tyr, et revint par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le pays de la décapole. On lui amena un sourd, qui avait des difficultés pour parler, et on le pria de lui imposer les mains. Il le prit à part loin de la foule, lui mit les doigts, et lui toucha la langue avec sa propre salive; puis, levant les yeux au ciel, il soupira, et dit: Ephata, c'est-à-dire, ouvre-toi. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parla très bien. Jésus leur recommanda de n'en parler à personne; mais plus il le leur recommanda, plus ils le publièrent.», a résumé le père Mackaya.

## Le début de la paroisse remonte au 8 mars 1997

Située au cœur du quartier Makabandilou dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, Djiri, de la capitale congolaise, la paroisse Saint-Jules débute le 8 mars 1997. Sous l'initiative de M. Jules Mounoko, quinze chrétiens catholiques mettent en place un groupe de prière sur le site des sœurs de Saint-Joseph de Cracovie, qui abrite actuellement l'école Saint-Joseph de Makabandilou.

Une année après, le 4 décembre 1998 fut fondée la Scholas populaire avec 22 membres. Le 25 décembre 1999, Jules Mounoko fait don d'un domaine de 52 m sur 42 m soit 2.184 m<sup>2</sup> pour la construction de l'église.

Le 8 octobre 2000 eut lieu la bénédiction de la chapelle construite par ce dernier, par l'abbé Jean-Paul Diakonoudou-Sina, alors vicaire de la paroisse Saint-François d'Assise.

La même année, sur décision du prêtre, le groupe de prière est baptisé Communauté Saint-Jules. Ce jour-là, l'abbé Jean-Paul administre le sacrement de baptême et célèbre quatre mariages. Le groupe avait 31 fidèles chrétiens à son actif. Le 28 mars 2001, le groupe des enfants de chœur avec 13 enfants est mis sur pied.

Le 24 juin de la même année, six enfants de chœur font leur promesse à la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma. En août prennent fin les travaux de construction de la grotte puis sa bénédiction par l'abbé Jacques Bouekassa, vicaire général, en présence du père Jacques Dehais.



Les chrétiens à la sortie de la messe

décembre 2005, elle bénéficie d'une autre dotation en groupe électrogène et instruments de musique destinés à la chorale par le couple Essami. Deux semaines plus tard, la chapelle réhabilitée a été bénie par le curé de la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma.

Le 12 mars 2006, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, effectue une première visite et préside la messe dans cette paroisse. En novembre de la même année, le bureau de la communauté composé de sept membres est mis en place par le père Nicaise Wilfrid Ossébi.

Le 11 février 2007, interviennent le port de foulard par la confrérie Sainte-Rita et la création de la chorale Saint-Jules. Quatre ans plus tard, le 30 octobre 2011, c'est au tour de la création de la paroisse Saint-Jules de Makabandilou. L'abbé Xavier Mbemba Bissemu y célèbre la première messe. Le 18 septembre 2013, la communauté paroissiale accueille l'abbé Drège Bemba pour sa première messe. Et le 29 décembre de la

même année, le groupe Foyers chrétiens y voit le jour.

La paroisse Saint-Jules regorge d'une commission liturgique, une commission catéchèse, des Juliettes chargées de mimer pendant les célébrations eucharistiques et de huit mouvements d'apostolat dont quatre adultes: Foyers chrétiens, Scholas populaire, Légion de Marie, Archiconfrérie Saint Michel et quatre juvéniles: chorale,

Enfants de chœur, Yamboté et Elisa.

Dans le cadre de sa visibilité, la paroisse collabore étroitement avec la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Cracovie basée à Makabandilou et la communauté franciscaine de Djiri. Elle dispose à ce jour d'une équipe presbytérale complète ayant à sa tête le père Begnito Mackaya, curé.

### Michel Dzama, vice-président du Conseil pastoral paroissial

#### «Redémarrer les travaux de construction de la nouvelle église»

\*Pouvez-vous vous présenter?

\*\* Je suis Michel Dzama, vice-président du Conseil pastoral paroissial.

\*Depuis quand occupez-vous ce rang au sein du Conseil?

\*\* J'assume cette responsabilité depuis novembre 2016.

\*Peut-on connaître vos activités pastorales prioritaires?

\*\*Nos priorités sont définies en étroite collaboration avec le curé. Ayant une paroisse en

Père Begnito Mackaya, curé

## La face de Dieu dans la vie de tous les jours

\*Père, depuis quand êtes-vous prêtre?

\*\*Je suis prêtre depuis huit ans.

\*Depuis combien d'années assumez-vous la charge de curé de cette paroisse?

\*\*Cela fait une année que j'assume cette charge. En septembre 2018, je commence ma deuxième année.

\*Avez-vous travaillé dans d'autres paroisses de l'archidiocèse?

\*\*J'ai été vicaire dans deux paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville: Ndona Marie de Mfilou, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et Sainte Bernadette de Casis, à Nkombo, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, de 2016 à 2017.

\*Quelles ont été vos principales orientations pour l'année pastorale écoulée?

\*\*Cette année, nous avons mis l'accent sur les exercices spirituels: neuvaines, exposition du Saint Sacrement, procession de la Sainte Vierge Marie... 2017 a été une année de conquête et de reconquête. Conquête du visage de Dieu, c'est une recherche permanente de Dieu dans nos vies et dans notre vivre-ensemble comme communauté paroissiale. Ce grand défi ne peut être gagné que lorsque chacun mettra au centre de ses intérêts le Très-Haut. Reconquête



parce que nous devons réhabiliter ce que nous avons perdu comme valeurs, richesses communautaires: la confiance, l'engagement et l'amour de notre Eglise.

\*Comment comptez-vous aborder la prochaine année pastorale?

\*\*Nos perspectives se résument en la formation des chrétiens à travers les conférences, les recollections et la construction d'une plus grande église.

\*Quelles difficultés rencontrez-vous souvent dans votre paroisse?

\*\*Nous éprouvons de nombreuses difficultés étant donné que notre paroisse est encore jeune. Il est nécessaire que tout le monde (clercs et laïcs) s'implique pour son édification.

chantier, notre combat est celui de sa construction.



\*Cette année, l'archevêque de Brazzaville a recommandé à sa chrétienté de lutter contre les antivaleurs, comment menez-vous ce combat dans votre paroisse?

\*\*La lutte contre les antivaleurs est une activité permanente en milieu chrétien. Dans notre paroisse, cette lutte se fait par des rencontres de sensibilisation orientées vers les groupes cibles, notamment la jeunesse. Un dispositif de lutte contre les antivaleurs s'impose.

\*Comment comptez-vous développer votre paroisse et rendre visible le travail des mouvements d'apostolat?

\*\*Nous sommes en train de fédérer nos efforts pour développer notre paroisse ainsi que nos mouvements d'apostolat. Nos perspectives restent actuelles: le redémarrage des travaux de construction de la nouvelle église, l'implication des fidèles laïcs pour favoriser l'activité pastorale et la mise en place d'une cellule paroissiale de la Caritas, en vue de prendre en charge les groupes vulnérables.

### L'auteure



Esperancia MBOSSA OKANDZE  
Journaliste de La Semaine Africaine

Education

# Pour une refonte du mode d'évaluation des élèves et enseignants

Sous les auspices du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a tenu du 12 au 14 septembre dernier à Brazzaville, sa 20<sup>e</sup> session ordinaire.

Cette rencontre éducative a réuni 235 participants. Ces derniers ont passé au peigne fin les mécanismes d'évaluation des élèves et enseignants et jeté un regard nouveau sur les principaux maux minant le secteur notamment, le déficit en personnel. Porté sur les fonds baptismaux en 1998, ce Conseil national est depuis vingt ans un moment privilégié pour les acteurs éducatifs de scruter les arcanes scolaires, sans ménagement. Placée sur le thème évocateur: «L'évaluation du système éducatif dans la perspectives d'une éducation de qualité», cette session a été en quelque sorte le bilan des deux décennies passées. Les dix-sept sous thèmes développés à l'occasion ont pratiquement touché l'ensemble des paramètres de la vie scolaire. Il s'est agi du financement de l'école, de la qualité des structures et équipements scolaires, de la formation continue des enseignants, des pratiques pédagogiques, de l'accès au manuel, de l'éducation non formelle et bien d'autres. Globalement, des avancées

ont été réalisées, d'un côté, et le statut quo semble prévaloir, de l'autre. En matière de fraude scolaire, par exemple, les participants ont reconnu des améliorations. De même, la mise en œuvre de l'une des recommandations de la précédente session à savoir le financement



Une vue des participants au Conseil



Les membres du Gouvernement posant avec les participants, après l'ouverture des travaux

participatif a été jugée satisfaisant. Cependant, les pratiques pédagogiques et l'accès aux structures scolaires de qualité demeurent des défis énormes à relever. Le ministre de l'Enseignement primaire a particulièrement at-

tiré l'attention des conseillers sur l'évaluation de l'élève. Son passage en classe supérieure ou son ajournement doit être rigoureusement effectué, afin de maintenir le niveau requis. L'évaluation de l'enseignant et des encadreurs pédago-admi-

nistratifs, a-t-il poursuivi, sera désormais effectuée non pas en fonction du taux d'admission des élèves, mais de l'aptitude de ces derniers en classe supérieure. Il a ainsi appelé à la révision du mode d'évaluation pour une éducation de qualité. Pour David Boké, inspecteur général de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, cette quête nécessite un examen et un renforcement des dispositifs de suivi-évaluation des réformes entreprises.

C'est dans cet esprit que les participants ont recommandé la mise en place d'un dispositif national d'évaluation, la réforme du curriculum dans le cadre de l'éducation de base et la restitution de l'intégralité des évaluations standardisées dans le système éducatif.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## Association des jeunes de la C.E.M.A.C. La jeunesse appelée à s'investir dans la réussite de l'intégration sous-régionale

La salle de conférence de l'auditorium du ministère des Affaires étrangères a abrité samedi 15 septembre 2018, la deuxième rencontre de redynamisation de l'A.J.E.C (Association des Jeunes de la C.E.M.A.C.), sous la l'égide de M. Précieux Ertja Massouémé, président de l'A.J.E.C. C'était en présence des députés Gambili Exaucé Ibam de la circonscription électorale de Djiri 2 et Bienaimé Obam Ondon de la circonscription électorale de Gamboma 2. Cette rencontre, dont le thème a été: «Une jeunesse responsable et dynamique pour une intégration sous-régionale réussie», est la suite de celle tenue le 28 juillet 2018 à Ndjamena, au Tchad, sous le thème: «Rencontre de redynamisation et lancement officiel des activités de la nouvelle coordination de l'A.J.E.C du Tchad».



Le panel des orateurs

Après le mot de bienvenue par Précieux Ertja Massouémé, et l'allocation de Ben Michel Lompounda, coordonnateur national de la plateforme de l'A.J.E.C, un panel de quatre intervenants s'est installé pour développer les thèmes suivants: «L'implication citoyenne des jeunes pour le développement de la C.E.M.A.C», «Le financement participatif», «La mobilité des jeunes dans l'espace CEMAC», et «Les jeunes et les ODD».

Pour rappel, l'A.J.E.C a pour vocation d'accompagner le processus d'intégration sous régionale par l'implication effective des jeunes comme acteurs clés du développement. Ces jeunes appelés à migrer vers d'autres pays ne seront plus vus comme un poids par les pays d'accueil, mais plutôt comme des pourvoyeurs d'emplois apportant une plus-value.

L'A.J.E.C a son siège à Brazzaville. Les prochaines destinations seront Bangui (République centrafricaine) et Yaoundé (Cameroun).

Victor GUEMBELA



### CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études: les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes

à Suéco pour:

- Les Bacheliers, les filières suivantes: **BTS & Licence Pro**: – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport et autres.
- Les non-bacheliers, les filières suivantes: **CAP**: Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique...

Rentrée Académique 2018-2019: Lundi 08 Octobre 2018



Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vos manifestations: Séminaires – Conférences – Activités culturelles... Et autres salles de conférences climatisées de 200, 100, 75, 50 et 25 places  
Tous, disponibles à la demande

L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire

#### OFFRE DE SEMINAIRE DE FORMATION ANIME PAR DES EXPERTS CHEVRONNES

Les 4, 6 et 8 Octobre 2018, Suéco organise un séminaire de formation destiné aux représentants du personnel élus et syndicaux, aux managers des ressources humaines et aux dirigeants des entreprises sur le thème: «La dynamisation du partenariat social et la maîtrise des rôles, attributions et fonctionnement des institutions représentatives du personnel dans l'entreprise» dont les principaux sujets à traiter sont:

- La mise en place et fonctionnement de l'intersyndical dans l'entreprise
- Base du dialogue social dans l'entreprise
- Base de composition d'une section syndicale dans l'entreprise et rôle et attributions des représentants syndicaux
- Rôle et attributions des délégués du personnel
- La protection des représentants du personnel
- Traitement des licenciements économiques...

Contacts: [suecoec@yahoo.fr](mailto:suecoec@yahoo.fr) / [contact@sueco.org](mailto:contact@sueco.org)  
Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50  
«Suéco, Former pour libérer l'Homme»

### Télé Pointe-Noire

## François Dieumegarde Kimbouala a tiré sa révérence!

Né en 1958 à Libreville (Gabon), François Dieumegarde Kimbouala, Ozo pour les intimes, cameraman à la retraite de Télé Pointe-Noire, a été rappelé à Dieu le 24 août dernier. Il a été inhumé le 1er septembre 2018 au cimetière familial de Ntsoumboui (Saint-Tropez) à Mouyondzi poste. Peu avant le départ de sa dépouille pour ce village le 31 août 2018, les parents, les amis, les connaissances et anciens collègues des médias lui ont rendu un dernier hommage au domicile parental sis à Voungou. On y a noté la présence d'Emile Awé Ibatá, délégué du Conseil supérieur de la liberté de communication et ancien directeur de Télé Pointe-Noire.

Fils de feu François Kimbouala, ancien député à l'Assemblée nationale populaire et premier maire de l'arrondissement 4 Mougali et de Thérèse Moukiétou, il a fait ses études primaire et secondaire à Brazzaville. Après, il se lance dans la musique en partant à Kinshasa apprendre les nouvelles danses des orchestres, Zaïko Langa-langa, Empire Bakouba, Bakouba Mayobi, Bela-Bela et Lipoua-lipoua. De retour de Kinshasa, il trouvait plaisir à vulgariser les danses apprises aussi bien à Brazzaville qu'à Mouyondzi, à travers les booms et concours de danse qu'il organisait. François Dieumegarde Kimbouala entre dans la carrière des chasseurs d'images dans les années 70 comme photographe amateur. Et comme aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années, il va exceller dans ce métier. Il devient consultant et collaborateur exté-

rieur à la presse présidentielle où il fait la connaissance de Georges Embana, producteur de l'émission Lissapo. François Dieumegarde Kimbouala va travailler à ses côtés dans le cadre de l'émission "Kéba na caméra", en filmant les faits de société. Au regard de son travail bien apprécié de tous, il intègre dans les années 80 la Fonction publique. Il sera affecté à Télé Congo en qualité de cameraman. En 1994, il est muté au bureau de Télé Congo Pointe-Noire jusqu'à



la création de l'Agence de Télé Pointe-Noire. Ainsi, il est parmi les premiers agents de Télé Pointe-Noire. Fils aîné d'une famille de treize enfants, François Dieumegarde Kimbouala laisse cinq enfants, dont trois filles.

Noëllie BOUANGA

#### ANNONCE

### Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses

Profitez-en!



## Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

### Vacance de Poste

**Intitulé du poste:** Chargé(e) de Programme Genre et Droits Humains

**Niveau (grade):** NO-C (ICS-10)

**Numéro du poste:** 00032720

**Lieu d'affectation:** Brazzaville, Congo

**Temps Plein/Partiel:** Temps Plein

**Durée Déterminée / Temporaire:** Déterminée/1an initialement Rotationnel / Non Rotationnel: Non Rotationnel

**Date Limite de dépôt:** 21 septembre 2018

#### Le Poste:

Le/la Chargé(e) de Programme est responsable de la conception stratégique, de la mise en œuvre et des relations de partenariats autour de la composante Genre et droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix, du Programme Pays de l'UNFPA en République du Congo.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe de l'Assistant Représentant.

#### Objectifs du poste:

La défense et promotion de l'équité et des droits humains est un des piliers stratégiques du Plan Stratégique 2018-2021 de l'UNFPA au niveau mondial. L'agence veille donc à accompagner et appuyer les efforts nationaux pour assurer notamment l'atteinte de l'objectif transformateur de «Zéro pratiques néfastes contre les femmes et les filles».

Ce poste, de niveau senior, a pour responsabilité d'accompagner la République du Congo et ses partenaires clé à développer et mettre en œuvre des stratégies et actions efficaces, et veille à la conception et exécution de qualité des programmes de l'UNFPA en la matière. Il est conduit en étroite relation avec les autres agences du Système des Nations Unies en République du Congo.

#### Vous serez responsables de:

Le/ la Chargé(e) de Programme recruté à ce poste devra contribuer efficacement à la gestion des activités du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans le domaine du Genre et des droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix. Tout en faisant preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle, il/elle aura pour tâches de:

- Contribuer à la conception, mise en œuvre et documentation du programme-pays et de ses projets constitutifs dans l'esprit de «ne laisser personne de côté», en conformité avec les priorités du gouvernement selon les orientations et procédures de programme de l'UNFPA et dans l'esprit des Nations Unies «Tous Unis dans l'Action»;
- Analyser et interpréter l'environnement politique, socioculturel et économique concernant le genre et les droits humains, avec une attention particulière pour les situations humanitaires et de consolidation de la paix. Il ou elle identifie des occasions d'intervention de l'UNFPA, en étroite collaboration avec les agences sœurs des Nations Unies;
- Coordonner la conception, l'exécution le suivi et la documentation des programmes/ projets de l'UNFPA au Congo en matière de promotion de l'équité de genre et des droits humains, en établissant des rapports de collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les agences d'exécution, les experts, et les autres agences des NU pour faciliter la réalisation du projet et pour satisfaire aux besoins de formation des équipes de projets;
- Accompagner l'élaboration de documents, données

et d'informations stratégiques en matière de genre et droits humains en vue d'appuyer le Suivi des Objectifs de Développement Durable et en analysant les programmes, les projets, les stratégies, les approches et les expériences en cours, puis dégager les meilleures pratiques et les leçons à retenir;

- Analyser et rendre compte des progrès des programmes/projets en termes de résultats atteints et identifier les contraintes et les insuffisances en matière de ressources et proposer des modalités de correction;
- Participer aux efforts de plaidoyer et de mobilisation des ressources, de communication et d'innovation du bureau-pays en préparant la documentation adéquate (résumés de projets, les papiers de conférence, les discours, les profils des bailleurs), en prenant part aux rencontres des bailleurs et aux réunions d'information publique;
- Accomplir toute autre tâche qui pourrait lui être demandée.

A. Dialogue et orientations stratégiques de la composante Genre et Droits Humains, y compris en situation humanitaire

- Accompagner stratégiquement et techniquement la partie nationale pour une vision nationale efficace;
- Participation aux efforts de plaidoyer et partenariats stratégique.

B. Gestion efficace des projets et ressources de la composante Genre et Droits Humains, y compris en situation humanitaire

- Assurer la conception, planification, suivi et gestion efficace des ressources et des équipes techniques y relatives
- Contribuer au déploiement efficace de la réponse de l'UNFPA pour veiller à la promotion de l'équité de genre et des droits humains en situation humanitaire, y compris consolidation de la Paix.

C. Mobilisation des ressources et communication stratégique

- Participer aux efforts du bureau de mobilisation des ressources
- Documenter les bonnes pratiques et actions innovantes à des fins de communication

D. Contribution à la mise en œuvre de l'approche Tous Unis dans l'Action du Système des Nations Unies

- En tant que personne-ressource du Système des Nations Unies en matière de genre et droits humains, accompagner les efforts nationaux

#### Qualifications et Expérience:

- Avoir 5 à 8 ans d'expérience professionnelle progressive dans la gestion des programmes/Projets dans le secteur public ou privé;
- Une solide connaissance des interventions en matière de promotion de l'équité de genre et droits humains, dans l'esprit des Objectifs de Développement Durable (ODD)

«ne laisser personne de côté»;

- Etre engagé pour les valeurs de respect des droits de la personne et leur promotion et défense;
- Avoir l'esprit d'équipe et la capacité d'apprendre à se former, faire preuve d'initiative
- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo)

#### Education:

Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Sciences Sociales

#### Langues:

Avoir la maîtrise du Français et de l'Anglais oral et écrit.

La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est souhaitable

#### Compétences Requises:

##### Valeurs:

- Être un modèle d'intégrité,
- Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies,
- Être ouvert à la diversité Culturelle,
- Être ouvert au changement.

#### Compétences Fonctionnelles:

- Plaidoyer / promotion d'un programme orienté vers l'action,
- Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / former des Alliances et des partenariats stratégiques,
- Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats,
- Innover sur le plan conceptuel pour renforcer l'efficacité des programmes,
- Améliorer la qualité des résultats des programmes.

#### Compétences de base:

- Atteindre les résultats,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle,
- Mener une réflexion analytique et stratégique,
- Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations,
- Communiquer de façon percutante

#### Rémunération et Avantages Sociaux

Ce poste offre un ensemble de rémunération attrayant, comprenant un salaire net compétitif, des congés annuels, une assurance maladie et d'autres avantages, selon le cas.

#### Avertissement

L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être rapportées à la hotline de fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Conformément au Statut et Règlement du personnel des Nations Unies, les personnes postulant à des postes de la catégorie professionnelle internationale, qui ont le statut de résident permanent dans un pays autre que leur pays de nationalité, peuvent être tenues de renoncer à ce statut à la suite de leur nomination.

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2018

**Barbara Laurenceau**  
Représentante UNFPA Congo

Littérature

# Michel Massamba-Diba a publié «André Grenard Matsoua: un martyr ignoré»

L'ouvrage publié par le colonel Michel Massamba-Diba aux Editions LMI est un opuscule de 104 pages réparties sur six chapitres en plus de la conclusion. Le livre est entièrement consacré à la vie d'André Grenard Matsoua, ce personnage mythique, homme politique, figure emblématique de la lutte des droits humains. L'auteur éclaire les lecteurs sur l'affaire Matsoua, le personnage, le mythe et le messianisme créé autour de son combat politique.

### Pourquoi un livre sur André Grenard Matsoua?

«C'est un devoir de mémoire. J'ai voulu rendre public le fruit de mes recherches sur ce personnage. Des recherches que j'ai effectuées pendant que j'étais Préfet du Pool, au début de la décennie 90. Loin de combler toutes les attentes et de satisfaire tous les appétits les plus insatiables, l'ouvrage peut néanmoins apaiser certains doutes, dissiper quelques nuages et éclairer tant soit peu des lanternes sur ce personnage», répond Michel Massamba-Diba. Que de billevesées et de ragots déversés sur la personne d'André Grenard Matsoua!

L'auteur a eu recours à des documents officiels, des témoignages, des sources d'informations fiables, crédibles, dit-il, naturellement, en écartant tout l'habillage fanatique ou messianique autour.

Le premier chapitre de l'ouvrage est consacré à la biographie de

Matsoua. Naissance et filiation, scolarité et cursus professionnel y sont relatés, notamment sa fonction de douanier, enregistré sous le numéro matricule 22. Tout de suite après, comme le ferait un journaliste, Michel Massamba-Diba attaque rapidement le sujet principal dans le deuxième chapitre intitulé: «Genèse de l'affaire Matsoua». Où on retrouve les activités politiques de l'illustre personnage et ses différentes condamnations par l'administration coloniale. Ici, l'auteur édifie le lecteur sur les deux lettres adressées au Président du Conseil Municipal de Paris, en octobre 1928, par André Grenard Matsoua. Qui y fait le procès du régime colonial, dénonce les abus, réclame la modification de la justice indigène, la suppression du code de l'indigénat, etc. Ces lettres avaient scellé son sort...

Le troisième chapitre est, lui, plutôt consacré au fondement du mythe Matsoua, et aussi à



Michel Massamba-Diba

la controverse sur sa mort. Il est démontré que dix ans après son prétendu décès à Mayama, en 1942, André Grenard Matsoua était encore en vie en 1952, à Madagascar, où la colonisation l'avait déporté. C'est dans ce même chapitre que l'auteur traite de la résistance de l'Amicale, une association de revendications sociopolitiques dont André Grenard Matsoua avait déclaré la création à la Préfecture de Paris et qui était enregistrée sous le n° 164649 du 21 juillet 1926. C'est dans le quatrième chapitre que Michel Massamba-Diba aborde les différentes affabulations sur la personne de

Matsoua. «Des charlatans au Pool et à Brazzaville ont fait du nom de Matsoua quasiment un fonds de commerce politique... Prit corps ainsi l'allusion messianique. Des leaders, comme dit Côme Mankassa, à la Ras-poutine sont nés, bardés de charisme. Les niais de l'histoire pendant longtemps et peut-être encore aujourd'hui, renchérisaient, pathétiques», écrit Michel Massamba-Diba. Il relève aussi la confusion malveillante entre le combat de Matsoua et celui de Simon Kimbangu. L'un incarnait authentiquement une dimension religieuse, l'autre par contre, s'affichait ouvertement comme homme politique. «Morts, les deux ne pouvaient être qu'après de Dieu, à l'instar des saints dont nous portons les prénoms. En conséquence, prier en leur nom peut sauver nos pays respectifs. Thèse soutenue par bon nombre de partisans de Matsoua. Aussi en a résulté un confusionnisme malveillant, tendant à assimiler Matsoua à Simon Kimbangu...», dit Michel Massamba-Diba.

Le cinquième chapitre de l'ouvrage est dédié à la nature du combat de Matsoua, son sens et son contenu, ou encore son bien-fondé. Massamba-Diba cite de nombreux prédécesseurs qui ont consacré des ouvrages à

Matsoua. Entre autres, Tiburce Fila, l'abbé Adolphe Tsiakaka et Raymond Vincent Ombaka Ekori. Avec lesquels il convient de s'accorder sur le fait qu'André Grenard Matsoua souhaitait simplement l'avènement d'un ordre juridique plus juste. Il militait pour un minimum de liberté et de droits à l'homme noir. «L'absence d'un écrit ou des écrits de Matsoua (en dehors de ces deux lettres au Président du Conseil municipal de Paris) exposant sa pensée véritable, a plongé les générations actuelles dans un scepticisme et un embrouillamini dubitatif. Difficile alors d'apprécier valablement et intellectuellement le bien-fondé de son combat. D'où l'hésitation, voire le refus de nombreux

compatriotes d'agréer le statut de héros reconnu à cet ancien combattant de la guerre du Rif et de celle de 1939-1945», déplore Michel Massamba-Diba.

Enfin, dans son dernier chapitre, l'auteur pense que l'Amicale est un prélude des partis politiques. Il démontre son emprise au plan territorial.

Au-delà de la vie politique d'André Grenard Matsoua, l'ouvrage de Michel Massamba-Diba a aussi l'avantage d'ouvrir une petite fenêtre sur l'histoire du Pool, sur les différentes filiations, la culture koongo, etc. On pourrait, cependant, déplorer le style un peu haché de certains textes, qui trahissent le métier de l'auteur: un officier supérieur, habitué à donner des ordres dans un langage militaire quelquefois en marge du français conventionnel. Merci colonel Michel Massamba-Diba pour ce devoir de mémoire!

Jean BANZOUZI  
MALONGA

## AVIS DE VENTE

Particulier vend à Dolisie une parcelle merveilleusement située sur les hauteurs du Quartier Mont Fleury, avec pleine vue sur la ville.

Contactez M. Alain,  
au n° de téléphone 06 816 65 25.  
Affaire à saisir!

Maitre Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA  
Notaire

55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II, (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moundali, Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/01.624.43.07/  
E-mail: aymarbadika@yahoo.fr/aymarbadika@gmail.com

### ANNONCE LEGALE

#### SAVEURS GOURMANDES En abrégé «S.G. RESTO»

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social: Résidence les Flamboyants, Camp 15 août, Bâtiment 2 Okoumé, Local commercial n°6, Centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo.  
RCCM: CG/BZV/17 B 7299

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, dressé en la forme authentique par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 10 septembre 2018, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 11 septembre 2018, sous Folio 168/26 Numéro 1483, les associés de la société SAVEURS GOURMANDES, en abrégé «S.G. RESTO», Société à Responsabilité Limitée, au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, Camp 15 août, Bâtiment 2 Okoumé, Local commercial n°6, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, République

du Congo, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/17 B 7299, ont décidé de la dissolution anticipée de la société.

Le dépôt légal a été effectué le 12 septembre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro 18 DA 528.

Pour insertion légale,

Maitre Audrey Aymar MVOUMBI  
BADIKA

TRIBUNAL DE COMMERCE  
POINTE-NOIRE

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ CONGO AUTOMOBILE S.A.  
Rôle commercial N°09 du 09 mai 2018-09-13  
REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

### AVIS DE DISSOLUTION ET DE LIQUIDATION

Suivant jugement du tribunal de commerce de Pointe-Noire, rendu en date du neuf mai deux mil dix-huit à l'audience publique tenue en salle ordinaire des audiences, sise au Palais de justice de ladite ville, siégeant en matière commerciale, le mercredi neuf mai deux mil dix-huit.

#### PAR CES MOTIFS

«Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort, le tribunal de commerce de Pointe-Noire a prononcé la dissolution de la «société CONGO AUTOMOBILE S.A., désigne pour y procéder, «Maître Prosper MOUTSOUKA, «Notaire, en qualité de liquidateur.

A ce titre, tous les créanciers et débiteurs doivent produire, à compter de ce jour, leurs titres de créances au Liquidateur pour la vérification des créances, afin de lui permettre d'établir l'ordre des créanciers,

et procéder à leur apurement à l'adresse ci-dessous:

Etude Maître Prosper  
MOUTSOUKA

31, Avenue Moe Kaat-Matou  
Située en face de l'Ecole Para-Médicale Jean-Joseph LOUKABOU  
Téléphone: (+242) 05 587 03 53/06 664 24 99

E-mail:  
moutsouka\_prosper@yahoo.fr  
B.P.: 8141, Pointe-Noire

Sous la peine de forclusion, tous les créanciers et débiteurs disposent d'un délai de trois mois à compter de la signature de cet avis pour produire leurs titres de créances.

Pointe-Noire,  
le 14 septembre 2018.

Pour avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA,

Liquidateur.

## Coupe de la Confédération/ CARA-Raja AC (1-2)

## Retour sur terre brutal pour les Aiglons

Le CARA de Brazzaville recevait Raja AC du Maroc dimanche 16 septembre 2018, devant un maigre public. D'ailleurs, ça a été un après-midi cauchemardesque, puisque le Raja AC a mis un terme à la série victorieuse des Aiglons -six matchs depuis le début de la compétition- sur leur pelouse dans cette rencontre des quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération. Le match retour s'annonce compliqué pour les Aiglons.

2 buts à 1! Tel est le score par lequel les Aiglons se sont inclinés au stade Président Alphonse Massamba-Débat. Du coup, les Aigles verts (surnom du Raja AC) leur ont peut-être montré la porte de sortie. Les "Rouge et noir" ont fait dégoûter leur football. Ils ont cafoûil-



Raja AC de Casablanca en passe de se qualifier pour les demi-finales

maigrissime public du Stade Massamba-Débat n'avait plus que ses yeux pour pleurer. Il

la pression sur les Aiglons, le Raja n'était pas loin d'un KO, comme pour paraphraser les

de mettre à profit la flambée d'enthousiasme suscitée par ce but. Ils seront surpris à la 80<sup>e</sup> minute de jeu, Mahmoud Benhalib permettant au Raja AC d'inscrire son deuxième but et de prendre une belle option avant la manche retour dans une semaine à domicile. Et les Aiglons ont finalement coulé...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Raja AC bat CARA (2-1). Arbitre: Davies Ogenche Omweno (Kenya). Buts: Soufiane Rahimi (47<sup>e</sup>) et Mahmoud Benhalib (80<sup>e</sup>), pour Raja; Kivutuka (71<sup>e</sup>), pour CARA.

Le Raja AC de Casablanca est en passe de réussir la passe de quatre qualifications aux dépens des clubs congolais. Les trois premiers qu'il a éliminés étant Inter Club (2-0 à Casablanca, et 0-1 à Brazzaville) en 1989, Etoile du Congo (3-0 à Casablanca et 2-3 à Brazzaville) en 2002, et Diables-Noirs (4-0 à Casablanca, et 2-2, à Pointe-Noire) en 2015. Décidément, les clubs congolais ne réussissent pas aux Aigles Verts marocains. Pour la petite histoire, les Diables-Rouges, l'équipe nationale du Congo, ne sont jamais parvenus également à battre les Lions de l'Atlas, leurs homologues du Maroc, en quarante-six ans. Ils n'ont glané que deux matchs nuls, à Douala (1-1) en 1972, et à Rabat (1-1) en 2009.

spécialistes du noble art. Heureusement, ils l'ont éloigné... si loin et égalisé, contre toute attente, par Cabwe Kivutuka, à la 71<sup>e</sup> minute de jeu: 1-1. Mais la joie des Aiglons sera contrariée, parce qu'incapable

CARA: Chancel Massa (cap.); Olfaga Okielé, Ikouma Epoyo, Guy Danga, Richy Ondongo; Dua Ankira (puis Rox Oyo Thoury, 70<sup>e</sup>), Joseph Mbangou, Glen Kinfounia; Racine Louamba (puis Dicha Bomanlaye, 50<sup>e</sup>), Cabwey Kivutuka, Christ Ngoma-Mbo. Entr.: Jacques Ontsira  
Raja AC: Anas Zniti; Abderrahim Achchakir, Sand Masaud, Zakaria Hadraf, Badr Benoun; Baye Ibrahim Niasse, Abdellah Hafidi (puis Moussine Douik, 68<sup>e</sup>), Salaheddine Bahia; Abdeljahil Jbira, Soufiane Rahimi (puis Hassan Boua, Omar Boutayeb. Entr.: Juan Carlos Garrido.



Le but d'égalisation de Kivutuka n'a pu éviter la défaite aux Aiglons

lé et se sont laissés dévisser sans ménagement les crampons par une équipe marocaine au répertoire technique si bien varié et subjuguant. Le Raja AC a, pour tout dire, fait ce qu'il voulait avec le ballon: temporiser, accélérer, jouer en triangle ou à quatre ou à cinq, passer sur les côtés, tirer victorieusement au but, etc. Les ingrédients d'une défaite des Aiglons étaient réunis. Et le Raja AC l'a infligée à ses hôtes. Le

en est sorti effondrer. Des yeux étaient en train de sortir des orbites quand Soufiane Rahimi, avec une aisance qui caractérise les grands buteurs, a enfanté le premier but du Raja AC, deux minutes à peine après la reprise (47<sup>e</sup>). Le portier Chancel Massa, livré par ses défenseurs, réalisait sa première infortune: 0-1. Dès lors, on a compris que plus rien ne serait plus comme avant. Et en mettant encore

## 14èmes championnats d'Afrique de Gymnastique aérobic

## Belle moisson pour les gymnastes congolais

Le Congo a réalisé une belle performance aux 14èmes championnats d'Afrique de Gymnastique aérobic organisés par l'Union africaine de gymnastique (UAG), en partenariat avec la fédération internationale de Gymnastique (FIG), du 13 au 14 septembre 2018, au gymnase Henri Elendé à Brazzaville.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouelondélé, en a présidé la cérémonie d'ouverture. En présence du président de la FIG, Ali Zaater, de Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan De Brazza et marraine des 14èmes championnats et de Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de Ba-congo.



Les gymnastes congolais ayant fait honneur au pays

Ces championnats ont connu la participation de six nations: Sénégal, Bénin, Afrique du sud, Algérie, Cap-Vert et Congo-Brazzaville. Après la phase éliminatoire, sept finales ont été disputées en juniors et séniors, dans les

versions masculines et féminines, dans des épreuves en pose, en individuel, mixtes et en équipe (soit solo, duo, trio). Sous la supervision des juges internationaux venus d'Italie, d'Allemagne, de la France, d'Algérie et d'Afrique du sud.

Le Congo a aligné dix gymnastes, au total. Ils ont gagné 4 titres, synonymes de médailles d'or, et glané 4 autres médailles d'argent et 3 de bronze, soit un total de 11 médailles. On comprend la satisfaction de la Fédération congolaise de gymnastique (FÉCOGYM), avec à sa tête François Bakana. Elle s'estime heureuse d'avoir atteint ses objectifs: une parfaite organisation et une belle moisson de médailles, malgré une conjoncture économique et financière difficile.

Le gymnaste Gilbert Delmas Mounongo, médaillé d'or en solo (individuel) a été la révélation de la compétition. Ces championnats sont qualificatifs aux jeux olympiques de Tokyo en 2020.

Pascal BIOZI KIMINO

## Opinion

## Pas de victoire sans un minimum d'organisation

Morosité et misère logent chez les Diables-Rouges. De Ndola à Brazzaville, en passant par Nairobi, Kampala, Kinshasa, Alexandrie ou Nouakchott, le parcours des Diables-Rouges après le départ de Claude Le Roy, leur ancien entraîneur de l'épopée CAN-Guinée Equatoriale 2015, est jonché de retentissantes défaites et matchs nuls. Il est chaotique: 1 victoire seulement (contre la Gambie, le 4 octobre 2016) en 16 rencontres disputées depuis deux années et neuf mois!

Ceux qui baignent dans le marigot Diables-Rouges s'efforceront, c'est de bonne guerre, d'expliquer, d'essayer de se dédouaner ou de s'accuser. Il y aura toujours des boucs émissaires. L'on tombe trop facilement à bras raccourcis sur les hommes de terrain qu'on livre, ensuite, à la vindicte populaire. C'est une manière de faire très maladroite.

Une sélection nationale à armature profondément d'expatriés? Voilà un autre truc transformé en solution miracle. L'argument tranche et porte. On se rend bien compte, à l'allure où vont les choses, que les mecs risquent de passer à côté du sujet.

Certes, il y a eu légèreté dans le choix de certains joueurs, par exemple lors de Congo-Zimbabwe du 9 septembre dernier. Mais suffira-t-il seulement de changer des hommes (3 entraîneurs et au moins 49 joueurs utilisés depuis le départ de Claude Le Roy) pour que les Diables-Rouges redeviennent subitement...performants? Où se trouve le mal? Au niveau des joueurs, des coaches, des décideurs, de l'environnement et du climat ambiant? Il est plutôt urgent de s'arrêter, de réfléchir, l'équipe nationale n'étant que le reflet du football des clubs. Il faut s'asseoir et réfléchir... On a peur qu'entraîneurs et joueurs n'en soient simplement des boucs émissaires ou la face visible de l'iceberg.

Il est grand temps de mettre fin à des solutions bâtarde, car elles ne sont jamais faites pour durer. Or, c'est précisément dans la durée que se réalise une équipe nationale. Comme le disait le poète, il faut savoir donner du temps au temps. Et travailler, sans relâche, avec des objectifs à moyen et long termes.

La victoire est le fruit du travail assidu, de sacrifices multiples. On ne peut non plus priver une sélection nationale de matchs amicaux devant permettre de déceler ses manquements et de les corriger sans en payer un tribut. On ne peut épouser démagogie et improvisation, et nourrir de grandes ambitions. Une compétition sportive est comme la récolte du miel, écrivait Fulbert Kimina-Makumbu dans ces mêmes colonnes. Il faut prendre des précautions pour pouvoir résister et vaincre des abeilles décidées à défendre leur ruche.

Bref, il n'y a pas de victoire sans un minimum d'organisation et de préparation. Aussi devra-t-on tordre le cou aux fainéants qui voudraient que les alouettes leur tombent toutes rôties du ciel.

Jean ZENGABIO

## Championnat national d'élite Ligue 1

## Le titre, une affaire d'Otohô ou de la Mancha?

Les deux prochaines journées sonneront le dénouement du championnat national d'élite Ligue 1 de football. Mais, il faudra d'abord liquider les matches remis, quinze, au total. C'est seulement après que le football congolais aura son champion. Ce sera, probablement, soit l'AS Otohô qui est en train de consolider son leadership chaque journée qui passe, soit La Mancha qui est sur ses traces. A moins que les Diables-Noirs ou l'AC Léopards créent la sensation, mais en comptant dans ce cas sur d'éventuels faux pas des deux premiers.

En attendant, la vingt-huitième journée était meublée par sept matchs. En voici les résultats:

- Patronage Saint-Anne-AS Otohô (0-2)
- Inter Club-JST (1-3)
- JSP-Nico-Nicoyé (1-2)
- AS Cheminots-Tongo FC (3-1)
- La Mancha-FC Kondzo (1-0)
- Etoile du Congo-V-Club Mokanda (0-1)
- Diables-Noirs-Saint-Michel de Ouenzé (1-0)

## Résultats

Catégorie juniors: Congo, Bénin, Sénégal

Catégorie séniors: Algérie, Congo, Bénin

1- Congo: 11 médailles (4 en or, 4 en argent, 3 en bronze)

2- Algérie: 5 médailles (3 en or,

1 en argent, 1 en bronze)

3- Bénin: 4 médailles (1 en or,

2 en argent, 1 en bronze)

4- Sénégal: 5 médailles (3 en

argent, 2 en bronze)

5- Cap-Vert: 1 médaille en

argent.



**LA BANQUE MONDIALE**  
**BIRD • IDA/GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### RECRUTEMENT D'UN CABINET LOCAL DE CONSULTATION POUR CONDUIRE UNE EVALUATION DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PRIVE DE LA SANTE AU CONGO

Appui à l'évaluation des acquis du programme d'appui au secteur privé de la santé en République du Congo dans le cadre de la mise en place du programme Santé en Afrique du Groupe de la Banque mondiale.

Le programme Health In Africa (HIA), «initiative santé en Afrique» est une démarche innovante de IFC/Groupe de la Banque Mondiale qui a apporté une meilleure compréhension des enjeux et des défis de l'apport du secteur privé de la santé en Afrique. Sa stratégie globale est de venir en appui aux gouvernements africains afin de valoriser l'apport et la complémentarité du secteur privé de la santé, notamment en améliorant le climat des affaires dudit secteur. Pour ce faire, HIA s'appuie sur 3 piliers, à savoir: (i) améliorer le cadre juridique et réglementaire; (ii) renforcer les politiques publiques et le dialogue; (iii) faciliter l'accès des formations sanitaires privées aux financements et les investissements.

Au Congo, HIA constitue le socle sur lequel s'or-

ganise la collaboration ainsi que le renforcement du dialogue public-privé dans le secteur privé de la santé.

#### Objectif général

L'objectif général de cette consultation est d'appuyer le Ministère de la Santé et la Société Financière Internationale dans l'évaluation des activités menées dans le cadre du programme Initiative Santé en Afrique la pertinence, la performance et l'impact de l'approche d'appui aux PME de la santé et formuler des recommandations ou des stratégies sur les aspects et résultats prometteurs du modèle.

#### Qualification et expérience requises

Le cabinet d'étude, auquel ce travail sera confié, devra avoir une expérience solide dans la réalisation de travaux similaires à l'objet de la présente consultation, en République du Congo et dans d'autres pays, qu'il s'agisse de mener des études en santé ou autres études scientifiques ou de suivi et d'évaluation liés à la santé.

Dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, devront être envoyées au: Bureau de la Banque mondiale à Brazzaville, Boulevard Denis Sassou-Nguesso - Immeuble BDEAC, 2e Etage, Brazzaville ou par courriel: tsubayi@worldbank.org;jmalouekilouzolo@worldbank.org au plus tard le Vendredi 21 septembre 2018, à 12h00 (heure locale). Toute offre parvenue en retard sera systématiquement rejetée. Le titre de l'Avis à Manifestation d'intérêt doit être mentionné sur l'Enveloppe.

#### Sélection des Consultants

Les trois (3) meilleurs dossiers seront inclus dans une liste restreinte qui sera soumise aux règles et procédures de la Banque mondiale sur la sélection des consultants locaux.

Le Groupe de la Banque mondiale se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation.

#### Renseignements complémentaires

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à la réception du Bureau de la Banque mondiale à l'adresse indiquée ci-dessus.

*Brazzaville, le 10 septembre 2018.*

**Coordination du programme Initiative Santé en Afrique, Groupe de la Banque mondiale République du Congo**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION  
 REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité\*Travail\*Progrès

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTENIENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ELABORATION DE LA CARTE SCOLAIRE

1. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation a obtenu un financement dans le cadre des projets soumis au fonds d'études pour la réalisation de l'étude sur l'élaboration de la carte Scolaire. La Direction des Etudes et de la Planification (DEP) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de cette étude pour le compte du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA). A cet effet, la DEP a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour

effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Elaboration de la carte scolaire du Congo».

2. Les services comprennent:

- La réalisation d'un état des lieux (inventaire) des besoins par circonscription scolaire et par département;

- La proposition d'une répartition équitable de l'offre et de la demande scolaire par circonscription scolaire et par département;

- La conception d'un dispositif de

la mise en œuvre de la carte scolaire;

- La conception d'un dispositif de micro planification dans chaque département;

- La rédaction d'un rapport d'étude sur la carte solaire qui sera mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

Le cabinet devra être un cabinet d'audit/enquête au conseil ayant au moins:

- Cinq (5) ans d'expérience générale dont trois (3) dans le domaine de la planification de l'éducation, notamment dans l'élaboration de la carte scolaire.

# Les Congolais ne savent pas voler

**S'exprimer ainsi peut paraître stupide de prime à bord Affirmer que les Congolais ne savent pas voler veut simplement dire que les Congolais ne savent pas cacher le fruit de leur vol, le fruit des détournements des fonds publics qu'ils opèrent une fois nommés à un poste juteux ou travaillant dans des structures financières que tout Congolais connaît du bout des doigts. Certains nommés fêtent même ces nominations, question de se dire: «Ça y est, je vais rattraper mon retard...».**

Chaque Congolais sait que le salaire mensuel que l'Etat congolais paye à ses fonctionnaires ne peut pas permettre à chacun de construire des maisons à étages, une ou plusieurs, changer de voiture de luxe ou en acheter d'autres, entretenir des maîtresses, jeunes ou vieilles, casser les foyers des autres, voyager à volonté, bref: mener une vie ostentatoire. Même dans le privé où les salaires sont différents de ceux de la Fonction publique, mener une telle vie nécessite assez de temps.

Ce qui étonne chez ces Congolais qui ne savent pas voler, c'est la rapidité avec laquelle ils changent de genre de vie. Certains, sans crainte ni vergogne, n'hésitent pas à acheter, au vu et au su de tout le quartier, pour eux-mêmes ou pour les parents, voire pour les maîtresses, des parcelles jumelées dans lesquelles pousseront en un

laps de temps des maisons à étages newlook. Rivalisant avec celles des moins nantis. Pour se convaincre de ce scandale financier, il suffit qu'on s'arrête sur le monticule ou au rond-point des sapeurs-pompiers et de regarder vers Poto-Poto. Le scandale est saisissant! Plusieurs maisons à étage se côtoient ou se donnent des coups de tête.

Ce spectacle des maisons à étages ne se remarque pas seulement à Poto-Poto, mais un peu partout dans d'autres quartiers de Brazzaville. C'est ici le lieu d'indiquer aussi qu'en matière de maisons à étages, bâties avec de l'argent qui ne provient pas du tout du salaire propre, la parité homme-femme est manifestement observée ou respectée.

En effet, dans le quartier où j'habite, certaines maisons à étages appartiennent aux femmes-maîtresses, ou à celles

qui travaillent à la Douane, aux Impôts ou au Trésor public. Comme quoi, en matière de maisons à étages, les femmes congolaises sont servies en parité. Raison pour laquelle leur lutte âpre dans ce domaine se situe ailleurs. Ce constat ne devrait pas faire polémique, car une descente sur les lieux permet d'identifier facilement ces maisons.

Parmi elles, certaines appartiennent aux honnêtes gens. D'autres, au contraire, pour ne pas dire la majorité, appartiennent à ceux ou celles qui ne savent pas voler. Il est clair qu'on ne peut jamais construire une maison en cachette, même si on le fait de nuit. Il est clair aussi qu'on peut cacher une ou des voitures de luxe avec de l'argent volé, car celles-ci prendront toujours la route sur laquelle on n'est jamais seul. Si vous enfermez de la fumée dans un sachet, celle-ci finira toujours par se frayer une issue, dit l'adage.

L'impunité dont bénéficient ces Congolais et Congolaises qui ne savent pas voler leur donne des ailes. Certains responsables hantés par la "folie financière" se permettent d'importer des maîtresses de l'étranger pour leur weekend. D'autres construisent des buildings qui

ne sont jamais habités, pas même par leurs propres parents, mais par des sentinelles. Bien au contraire, ce sont des éléphants blancs qui, en principe, devraient être des édifices bénéfiques comme des boulangeries modernes, des pâtisseries ou crèmeries, voire des cliniques haut de gamme pour soigner et donner du travail aux Congolais.

Devant un mal qui met en danger l'existence de la majorité, on ne peut pas coudre sa bouche. On doit, au contraire, le dénoncer, à cor et à cri, pour ne fût-ce que dissuader ceux qui l'ont commis et ont tendance à le commettre davantage.

En définitive, parler des Congolais qui ne savent pas voler, peut-être pas tous, mais ceux qui se reconnaissent dans cet article, c'est fondamentalement condamner la mal gouvernance, la corruption, la gabegie financière, l'impunité, l'ostentation, l'irresponsabilité, le vol sous toutes ses formes, le "m'enfoutisme", la prédation, la cooptation, le copinage, la dette morale et les mauvais choix qui sont aujourd'hui l'une des sources de nos malheurs. Ce sont là, à n'en point douter, des antivaleurs.

Yves OWOBORI

## VEND MATERIEL MEDICAL

Seconde main  
Tél: 06 905 73 73

1. ENSEMBLE ENDOSCOPIE OLYMPUS  
Source de lumière, caméra, écran et câble lumière froide. (optique non inclus)
2. LIT D'HOSPITALISATION SUR ROUE
3. DIVAN GYNECOLOGIQUE
4. BERCEAU COQUE MATERNITE

### A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

*Bienvenue à tous!*  
La Rédaction.

Maitre Léole Marcelle KOMBO  
Notaire à Pointe-Noire

Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE, Notaire  
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P: 1718  
Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE ECOAT SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Septembre 2018, sous le folio 162/9 N° 6650, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** «ECOAT»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** Construction de routes et bâtiments; Aménagement du territoire; Import-export; Commerce général; Divers Transports; Entretien divers; Services pompes funèbres; Exploitation du bois; Exploitation de carrières et minerais; Dépôt pharmaceutique et comptoir pharmaceutique; Services de santé; Agriculture et Vente des produits agro-alimentaires; Prestation de services; Etc.

**Durée:** la durée de la société est de 99 années;

**Gérance:** Monsieur UWEMEYE Jean Baptiste;

**RCCM:** CG/PNR/18 B 327.

*Pour insertion légale,*  
Maitre Léole Marcelle KOMBO.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,  
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

### INSERTION LEGALE

Suivant acte constitutif établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 13 Avril 2018, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire, du 05 Avril 2018, sous le folio 238/3 N° 7575, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «SHANGHAI FAREAST INTERNATIONAL SHIPPING AGENCY», ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée.

**Denomination:** SHANGHAI FAREAST INTERNATIONAL SHIPPING AGENCY en sigle "F.E.I.S.A".

**Objet:** Consignation maritime; Mise à disposition du personnel; Manutentionnaire; Portuaire.

**Capital social:** Deux millions (2.000.000) de francs CFA divisés en deux cent (200) parts de dix mille (10.000) de valeur nominale;

**Siège social:** Quartier Loandjili Faubourg, Pointe-Noire, République du Congo.

**Gerant:** Monsieur BAYIDIKILA Fernandez Rod Popov.

**Dépôt légal:** Du Greffe du Tribunal DE Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/18 B 134.

*Fait à Pointe-Noire, le 07 septembre 2018.*

*Pour avis.*

-Maitre G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

ETUDE Maître Anicet BALHOU  
Notaire

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05 557-44-10

E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-huit décembre deux mille dix-sept, enregistré le vingt-deux décembre de la même année sous le n°8780, Folio 231/4, le Notoire sous-signé a reçu les statuts de la société dénommée «BALHET DISTRIBUTION» SARLU, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire au quartier Mpaka, (République du Congo).

- Import-export;
- Commerce général;
- Vente des produits alimentaires (l'huile, poisson salé, spaghetti etc.);
- Quincaillerie.

Monsieur Adolphe BALEM-BOKAZI est nommé Gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/18 B 84.

*Pour avis.*

Le Notaire,

Maître H. A. MACAYA  
BALHOU

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays:

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**